

K0230570

RÔLE DE L'ÉGLISE DANS LE GÉNOCIDE COMMIS AU RWANDA

Rapport d'expert établi à la demande du
Tribunal pénal international pour le Rwanda

par

Hugh McCullum
Écrivain-journaliste
Southern African Research and Documentation Centre (SARDC)
Harare (Zimbabwe)

Octobre 2001

Traduction certifiée par la SLSC du TPIR

WS-01-129(A) (F)

1

JUDICIAL RECORDS/AMONIES
RECEIVED
2002 MAR 15 AM 11:11
ICTR-96-10-T
ICTR-96-17-T
PROJ. EXH. P27B
TENDERED ON 1-11-2001
PW18: McCullum

K0230571

Résumé

Le présent document retrace le rôle joué par l'Église chrétienne sous toutes ses composantes confessionnelles au Rwanda depuis l'arrivée des premiers missionnaires jusqu'au lendemain du génocide commis en 1994, en passant par l'époque coloniale, l'accession du pays à l'indépendance, la Première et la Seconde Républiques et la période du génocide.

Les Églises se sont répandues dans toute la société et ont fini par convertir au christianisme, ne fût-ce qu'en théorie, plus de 90 % de la population, pourcentage de loin le plus élevé du continent africain. Dès le départ, les missionnaires catholiques et plus tard leurs homologues non catholiques ont entretenu des rapports extraordinairement étroits avec les pouvoirs publics par le biais des relations personnelles et institutionnelles qui unissaient leurs dirigeants aux autorités établies.

L'Église, au sens le plus large, a maintenu ces liens très étroits avec les pouvoirs publics depuis les premiers jours de la période coloniale au moins jusqu'en 1994, voire au-delà, changeant d'alliance ethnique à plusieurs reprises en faveur des Tutsis d'abord et des Hutus ensuite, jouant la carte dite ethnique quand celle-ci favorisait ses relations étroites avec lesdits pouvoirs publics. Ces affinités existant entre les dirigeants étaient manifestes aussi bien au niveau national qu'au niveau local, de la commune à la préfecture.

Les relations avaient un caractère à la fois ethnique et politique. En effet, l'Église ne se contentait pas de soutenir inconditionnellement les partis au pouvoir, mais agissait également en défenseur de leurs politiques. Avec l'avènement de la Seconde République, et l'adoption du MRND comme parti unique sous le Président Juvénal Habyarimana, l'Église est devenue ce qu'on appelle parfois le MRND en prière.

En retour, l'Église recevait de nombreux avantages et privilèges pour son loyalisme sans réserve et, bien avant le génocide, elle s'était déjà formée à la fameuse pratique de l'impunité que les sociologues, voire les théologiens, ont baptisée « la culture de l'impunité », pour traduire le fait que les personnes responsables d'actes de corruption et même de crimes pouvaient échapper aux sanctions et y échappaient d'ailleurs facilement.

Une fois que l'Église a mis un terme à sa prédilection pour le groupe tutsi et s'est tournée presque du jour au lendemain vers les Hutus en 1959, au moment où ceux-ci ont pris le pouvoir, succédant au colonisateur belge, elle a commencé à pratiquer ce que certains observateurs appellent « l'ethnogenèse ». (Rakiya Omaar et Alex de Waal, *Genocide in Rwanda: US Complicity by Silence*, Covert Action Quarterly, n° 52 (Printemps 1995))

K0230572

Ce terme signifie « l'institutionnalisation d'identités ethniques rigides à des fins politiques; le postulat qu'il était légitime de politiser et polariser la société par le biais des clivages ethniques, de jouer la carte ethnique à des fins politiques. »

L'Église pratiquait l'ethnogenèse aussi bien implicitement que par le traitement discriminatoire qu'elle a réservé d'abord aux Hutus, puis aux Tutsis, afin de perpétuer ses relations extrêmement étroites avec les divers gouvernements et administrations à tous les échelons.

Non seulement l'Église et ses dirigeants, toutes communions confondues, étaient au courant de l'organisation et de l'exécution du génocide, mais ils ont également aidé à organiser et à exécuter ledit génocide, bien qu'il y ait eu des actes héroïques de la part de certains individus courageux, hommes et femmes, qui ont essayé de se comporter conformément aux principes universels figurant dans les enseignements du Christ en s'élevant contre cette entreprise aussi démoniaque, au prix de leur vie dans de nombreux cas.

De hauts responsables de l'Église étaient militants du MRND, jouaient le rôle d'apologistes et de chargés des relations publiques du Gouvernement dit intérimaire, ont planifié et préparé des massacres dans de nombreuses églises au niveau local et, dans la plupart des cas, n'ont fait montre d'aucun signe de remord pour leurs actes après le génocide, ce qui prouve que l'Église a « gardé le silence, s'est compromise et était paralysée ». (*The Angels Have Left Us*, par Hugh McCullum, Risk Books, Genève, 1995).

Sigles et Acronymes

CEPR	Conseil des Églises protestantes du Rwanda, aussi connu sous le sigle CPR (Conseil protestant du Rwanda)
CETA	Conférence des Églises de toute l'Afrique
COE	Conseil oecuménique des Églises
FAR	Forces armées rwandaises
FPR	Front patriotique rwandais
MINUAR	Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda
MRND	Mouvement révolutionnaire national pour le développement (parti au pouvoir dirigé par le Président Habyarimana)
OUA	Organisation de l'unité africaine

K0230572A

Introduction

On peut mettre en évidence les étapes clés qui, au Rwanda, ont mené de la période précoloniale au génocide qui s'est produit plus d'un siècle plus tard. Rien n'est prédestiné ni prédéterminé dans ce processus. À la base, il y a des élites qui se succèdent et qui choisissent délibérément d'exacerber les clivages entre Hutus et Tutsis, les deux ethnies les plus importantes du Rwanda, et de se servir de ces clivages tant pour dénigrer et déshumaniser le groupe qui n'est pas au pouvoir que pour légitimer le recours à la violence contre ledit groupe, quel qu'il soit. C'est ainsi que se sont instaurées l'ethnogenèse et une culture de l'impunité.

Avec les colonisateurs – tout d'abord les Allemands vers 1900 après la Conférence de Berlin tenue en 1884 et ensuite les Belges en 1916 durant la Première Guerre mondiale – arrivent les religieux et les administrateurs porteurs des théories éminemment racistes du XIX^e siècle, propagées dans une large mesure par les missionnaires, notamment les missionnaires de l'Église catholique romaine de l'ordre des *Pères blancs*. Aujourd'hui cet ordre utilise un nom plus contemporain : les Missionnaires de l'Afrique. Nombre de ses prêtres ont été impliqués dans l'organisation du massacre des Tutsis.

(REMARQUE : Par le terme « Église » (avec un É majuscule, au singulier et sans précision), nous entendons l'ensemble des communions chrétiennes. En revanche, lorsque le terme « Église » (avec un É majuscule) est suivi d'un qualificatif ou employé au pluriel, il désigne dans le premier cas une communion chrétienne déterminée et dans le second cas un groupe de communions données existant au sein du christianisme, comme par exemple dans les expressions « l'Église catholique romaine » et « les Églises protestantes ». En outre, les termes « ordres religieux » ou « clergé » visent les ecclésiastiques chargés d'encadrer l'Église et tels qu'également connus sous l'expression théologique « le corps du Christ », c'est-à-dire l'institution qui, selon les chrétiens, a été laissée au monde pour assurer l'évangélisation après la mort, la résurrection et l'ascension du Christ. Enfin, le terme « église » (avec un é minuscule) désigne un édifice consacré au culte de la religion chrétienne.)

À mon avis :

- Les théories racistes des missionnaires ont légitimé de manière fantaisiste et désastreuse pour le Rwanda l'emploi des mots « Hutu » et « Tutsi » (et dans une moindre mesure celui du mot « Twa ») pour désigner des tribus ou des groupes ethniques;

K0230572B

- L'Église, toutes communions confondues, avait plus que quiconque des attaches dans les communautés locales et disposait, grâce à ses chaires, à ses autels, à ses écoles et à ses hôpitaux, du réseau de communications avec la population le plus étendu, tout en entretenant des liens très étroits avec l'État à tous les niveaux;
- Elle s'est servie de ces atouts pour propager la théorie discréditée de la supériorité génétique : tout d'abord la supériorité génétique de la race caucasique ou blanche; ensuite, dans le cas de l'Afrique, celle de la race chamitique (branche la plus basse de la race caucasique), suivie respectivement de la race négroïde ou bantoue et de la race autochtone ou race des chasseurs-cueilleurs. Au Rwanda, cette théorie s'est traduite par la répartition hiérarchique de la société en Tutsis, Hutus et Twas et elle a bénéficié du plein appui des missionnaires qui l'ont étayée par des arguments théologiques pervers et racistes;
- Tout en désavouant cette théorie manifestement raciste dans les années 50, les Églises ont continué à pratiquer l'ethnogenèse et à jouer la carte ethnique en faveur des gouvernements en place et de l'élite dans leur propre intérêt et pour gérer leurs membres, et elles ont accepté que s'applique en leur sein la culture de l'impunité qui prévalait dans la société et faisait en sorte qu'il était difficile à beaucoup d'établir une distinction entre le juste et l'injuste, le bien et le mal;
- Les dirigeants des Églises, à savoir les évêques, les prêtres, les autres religieux, les modérateurs, les pasteurs, les chefs d'établissements, les universitaires, les théologiens, les enseignants, les médecins et les autres intellectuels, ont exercé un pouvoir pratiquement absolu sur leurs membres pour en faire des adeptes passifs et dociles qui, au fil des ans, ont été préparés au génocide sur les plans émotionnel, psychologique et même spirituel; et
- Durant la planification du génocide et par la suite lors de son exécution, bon nombre de dirigeants de l'Église (des archevêques aux curés, des dirigeants de l'Église protestante et des pasteurs aux responsables laïcs de l'Église et aux membres des ordres religieux) ont activement participé aux opérations et peuvent à juste titre être appelées *des génocidaires*.

K0230573

- Les dirigeants des Églises du Rwanda, pays le plus chrétien de l'Afrique, à l'exception de quelques rares personnes héroïques, portent une plus grande part de responsabilité dans le génocide que toute autre institution, hormis le Gouvernement et les militaires. En fait, des années durant avant 1994, l'Église et l'État ont travaillé en étroite collaboration à l'instauration d'une culture de l'impunité et appliqué l'ethnogenèse.

La période précoloniale

Les premiers explorateurs qui sont arrivés au Rwanda (et au Burundi) ont parlé de l'homogénéité culturelle et linguistique de sa population pourtant composée de trois groupes différents : les Hutus, les Tutsis et les Twas. Tel est le cas de John Hanning Speke. Ce sont ces mêmes Européens qui, paradoxalement, ont à tort classé lesdits groupes dans la catégorie des groupes tribaux ou ethniques : le groupe hutu, le groupe tutsi et le groupe twa.

On s'accorde à dire aujourd'hui que les Twas sont les premiers occupants du pays. Pygmoïdes, ils vivaient dans les forêts et constituaient moins de 1 % de la population. Très vite, ils sont devenus les serviteurs et les domestiques des hautes personnalités au fur et à mesure que la région connue aujourd'hui sous le nom de Rwanda se peuplait du fait des diverses migrations.

Les Hutus, qui constituaient la grande majorité de la population, étaient des paysans attachés à l'agriculture et avaient des traits physiques semblables à ceux des autres peuples bantous des pays voisins comme l'Ouganda et le Tanganyika.

Les Tutsis étaient différents. Ils étaient éleveurs et physiquement très élancés et minces, avec le visage anguleux. Les historiens rejettent maintenant la théorie discréditée selon laquelle ils ont « envahi » et « conquis » les Hutus, puis imposé une monarchie centralisée.

Mais l'Église, presque obsédée par la notion de « race », n'a pas tardé à mettre en relief les différences physiques, insistant sur le fait que les Tutsis étaient de toute façon des êtres supérieurs qui avaient peut-être même du sang « chrétien » dans leurs veines et ressemblaient plus aux Blancs. Speke déploie toute son éloquence à propos des Tutsis qu'il qualifie de « race supérieure » capable de conquérir une race inférieure.

K0230574

L'Éthiopie et l'Égypte ayant une forte population chrétienne (les Coptes) qui ressemblait aux Tutsis (Chamites), d'aucuns ont émis, sur la base de considérations sentimentales, l'hypothèse que les Tutsis pourraient avoir été chrétiens à une époque de leur histoire, indéniablement intelligents et subtils.

Par conjecture encore plus folle, certains prêtres anthropologues plaçaient l'origine des Tutsis dans le Jardin d'Eden ou même faisaient d'eux les derniers survivants de l'Atlantide perdue.

Aussi fantaisistes que ces écrits et bien d'autres puissent paraître aujourd'hui, ils ont servi à conditionner la mentalité des colonisateurs européens chrétiens et ont en fait gravement influencé les décisions des Allemands et davantage encore celles des Belges. En outre, ils ont éveillé chez les Tutsis un sentiment de supériorité et les ont rendus arrogants, tandis que les Hutus, plus nombreux, cultivaient la passivité. Cet état de choses, conjugué aux décisions ecclésiastiques et administratives des colonisateurs qui favorisaient un groupe par rapport à l'autre, a commencé à créer au sein de la société une psychose dangereuse de la supériorité et de l'infériorité basée exclusivement sur l'appartenance ethnique.

Les faits passent plus vite, mais les mythes perdurent, notamment quand ils arrangent les instances dirigeantes. Telle est encore la règle aujourd'hui. Les trois groupes avaient la même langue, étaient culturellement homogènes et il y avait souvent des mariages intergroupes, malgré leur éventuelle différence ou inégalité de classe ou de caste. Ils n'avaient aucune des caractéristiques des tribus ou des groupes ethniques, qui sont des micronations.

L'une des nombreuses choses qu'ils avaient en commun était l'organisation de la société en monarchies ou petits royaumes, tant chez les Hutus que chez les Tutsis, les rôles des uns et des autres étant davantage définis en fonction des activités ou des professions existantes. C'est ainsi que les éleveurs de bétail, les soldats et les petits administrateurs étaient pour la plupart des Tutsis, tandis que les Hutus étaient cultivateurs et les Twas, groupe opprimé et maltraité, des chasseurs-cueilleurs et des domestiques.

Au fil des années, quelques-uns des petits royaumes ont réussi à dominer les autres. Certains étaient hutus, d'autres tutsis, et il existait parfois une troisième catégorie composée de Hutus et de Tutsis réunis. Il y avait également des chefs et des clans dans toute la société rwandaise et certains historiens soutiennent que ces clans, environ 14, étaient plus clairement identifiables que le fossé ethnique séparant les Hutus, les Tutsis et les Twas.

K0230575

À un stade de l'histoire, bien avant l'arrivée des Européens, un clan tutsi appelé Nyigina a réussi en quelque sorte à s'imposer, s'est entendu peu à peu et a fini par englober une bonne partie du territoire occupé par le Rwanda actuel. Le roi (ou *mwami*) était divinisé et considéré comme le gardien du feu sacré, des tam-tam royaux et des divers rituels dont il tirait ses pouvoirs.

Mais le *mwami* était tout simplement le sommet d'une pyramide complexe de relations politiques, culturelles et économiques. En effet, la société était méticuleusement hiérarchisée et appliquait le système du parrainage. Par ailleurs, le bétail était la forme la plus visible des richesses disponibles. Le cheptel étant en grande partie entre les mains des Tutsis, les Hutus sont rapidement devenus leurs clients et ces rapports se sont maintenus au cours des décennies.

Plus tard les royaumes sont devenus plus centralisés, exerçant plus d'autorité sur les clans. Le pouvoir était de plus en plus détenu par les chefs tutsis dont la tâche principale était d'administrer leur territoire, c'est-à-dire de gérer le pouvoir centralisé et de lever des impôts payés en nature.

Au moment où les Européens sont arrivés, le royaume Nyiginan commandait la plus grande partie du Rwanda central et méridional, tandis que quelques clans hutus installés dans le Nord du territoire conservaient une certaine indépendance. Il semble alors qu'à ce moment-là, la distinction établie entre les Hutus et les Tutsis relevait plus de considérations politiques et professionnelles que de critères raciaux ou ethniques. Il s'agit d'une situation relativement statique dans laquelle les uns et les autres étaient conscients de leurs inégalités mais se considéraient tous comme des Banyarwanda adorant les mêmes dieux, savaient qu'ils étaient issus de familles soit hutues soit tutsies, mais se définissaient avant tout comme membres de clans constitués tant de Hutus que de Tutsis.

Les différences physiques ont peut-être acquis une importance excessive dans les cours royales, mais jusqu'à l'arrivée des Européens, les différences et apparences physiques étaient en règle générale bien moins importantes que la lignée.

L'époque coloniale

C'est sous le règne du roi Kigeri IV Rwabuguri, Tutsi ayant régné vers la fin des années 1800, que les principales caractéristiques d'un royaume rwandais plus moderne ont été arrêtées. Elles sont restées en vigueur durant les 100 années suivantes. Puissant chef d'un territoire centralisé, commandé tout d'abord par les Tutsis jusqu'en 1960 et ensuite par les

K0230576

Hutus jusqu'au génocide de 1994, le roi a commencé par mettre en place tout un système minutieux de structures subalternes auquel il a donné une orientation solide.

Sous la colonisation allemande et bien plus ouvertement encore sous la colonisation belge et sous les Pères blancs (qui soit dit en passant ont célébré le centenaire de leur arrivée au Rwanda en 1994), les responsables de l'Église, inspirés par les théories manifestement ethnocentriques de l'Europe du XIXe siècle, ont concocté la théologie et l'idéologie destructrices des clivages ethniques et des qualités humaines supérieures pour les mettre à la disposition de la minorité tutsie qui ne représentait qu'environ 15 % de la population. Ils pratiquaient ainsi l'ethnogenèse, même si ce terme n'existait pas encore à l'époque.

Puisque les missionnaires non seulement dirigeaient les écoles pendant l'ère coloniale, mais encore étaient installés dans les missions à travers le pays, ces valeurs pernicieuses ont été systématiquement transmises à plusieurs générations de Rwandais, en même temps que les préceptes catholiques extrêmement conservateurs d'obéissance absolue et de crainte du châtimement terrible (enfer) prévu pour les péchés réels ou commis en pensée, de l'autorité absolue de la hiérarchie et du clergé.

Nous ne pouvons pas relater les événements ayant conduit au génocide de 1994 ou parler tant soit peu des massacres horribles de 1959, 1963, 1973 et 1991 sans mentionner le rôle joué par l'Église catholique.

De l'arrivée des Belges en 1916 jusqu'en 1994 et au-delà, l'Église catholique a fonctionné presque comme si elle procédait d'un concordat, comme une Église d'État entretenant des rapports institutionnalisés spéciaux avec le colonisateur.

Sous la colonisation allemande qui a duré de 1895 à 1916, le Rwanda et le Burundi étaient administrés selon un système indirect respectant dans une très large mesure l'organisation administrative mise en place par le roi Rwabugiri. Les Allemands ont maintenu les Tutsis aux postes d'influence et de commandement, même s'ils ont rendu les structures administratives plus rigides, plus rigoureuses et plus présomptueuses. Il convient cependant de relever, à l'instar du Rapport spécial de l'OUA sur le génocide rwandais, que cet état de choses ne s'imposait pas. L'interprétation tendancieuse selon laquelle les puissances européennes se sont contentées de maintenir le statu quo tel qu'elles l'avaient trouvé ne tient aucun compte du fait qu'elles avaient le pouvoir d'imposer plus ou moins à leurs nouvelles colonies africaines toute forme d'administration qu'elles voulaient.

K0230577

Les missionnaires européens arrivés dans le pays à la fin du XIXe siècle et les corps expéditionnaires allemands qui les ont suivis immédiatement ont trouvé en place une société dans laquelle la plupart des personnes riches et puissantes étaient des Tutsis, mais vivaient suffisamment en harmonie avec les Tutsis pauvres et avec pratiquement tous les Hutus. Les deux groupes, comme on l'a déjà dit plus haut, n'avaient aucun des traits distinctifs habituels qui sépareraient les groupes ethniques. Leurs rapports n'étaient pas particulièrement conflictuels et les mariages intergroupes étaient plutôt courants. Selon les historiens, les hostilités se déroulaient beaucoup plus entre des miniroyaumes et clans rivaux de la même catégorie ethnique qu'entre les Hutus et les Tutsis en tant que tels.

Certains chercheurs disent que même aujourd'hui, après tout le carnage, au moins 25 % des Rwandais comptent aussi bien des Hutus que des Tutsis parmi leurs huit arrière-grands-parents, ce qui laisse supposer que plus de 50 % de la population auraient selon toute probabilité une ascendance mixte. Cette théorie contredit également la version de l'histoire préférée par les extrémistes hutus selon lesquels les Tutsis sont des conquérants étrangers perfides qui ont rejeté, marginalisé et opprimé les Hutus depuis des temps immémoriaux. (*The Rwanda Crisis: History of a Genocide*, par Gerard Prunier, 1995, Fountain Publishers, Kampala).

Les colonisateurs et l'élite rwandaise préféraient le régime de l'« administration indirecte », encore appelé régime de l'« administration indigène », qui était d'ailleurs courant en Afrique. Les idées racistes et pernicieuses émises au sujet des Hutus et des Tutsis par les missionnaires et les premiers explorateurs qui, souvent, étaient également des missionnaires protestants étaient fondées sur l'apparence physique des intéressés et l'« hypothèse chamitique ».

Les structures traditionnelles comme les chefferies hutues ont été abolies en 1920 par les Belges. En 1912, les autorités coloniales ont exigé l'incorporation des principautés hutues du Nord à l'entité territoriale centralisée commandée par les Tutsis, ce qui a conduit à la première rébellion à l'occasion de laquelle les populations du Nord ont occupé une grande partie de la région constituée actuellement par les préfectures de Ruhengeri et Byumba avant d'être vaincues. Cette rébellion a été farouchement réprimée et les Hutus du Nord ont été placés dans un état de sujétion qu'ils ont enduré pendant les 60 années suivantes, avec le sentiment profond d'être victimes d'une injustice.

K0230578

Sous l'effet conjugué de la rébellion, du clivage exploité par les Belges sur la base des ethnies (ouvertement appelées « races » au début) et de l'hypothèse chamitique selon laquelle les Tutsis pouvaient facilement frôler la haute sphère occupée par les Blancs du fait de leur intelligence supérieure, de leur crédibilité relativement plus grande et de leur ardeur au travail, l'accès aux postes administratifs et à l'instruction a été systématiquement fermé aux Hutus.

À la faveur d'un recensement mené en 1934, des cartes d'identité ont été délivrées à tous les Rwandais, en précisant sur ces cartes si le titulaire était Hutu, Tutsi, Twa ou d'une autre origine (généralement européenne ou asiatique). Ce système de carte d'identité est resté en vigueur jusqu'en 1994 et, ironie du sort, c'est essentiellement le même système qui a permis aux tueurs hutus, pendant le génocide, d'identifier les Tutsis qui avaient été les premiers à en profiter.

Les ramifications de ce système sont devenues rapidement claires. les trois quarts des élèves inscrits dans les rares établissements secondaires existants étaient des Tutsis, le taux de fonctionnaires tutsis a été porté à 95 %, 43 des 45 chefs traditionnels étaient tutsis et, sur les 559 sous-chefs, seuls 10 n'étaient pas tutsis.

Les responsables belges et les missionnaires catholiques, leurs partenaires spirituels, se soutenaient mutuellement dans l'intérêt des uns et des autres et ont jeté, un demi-siècle avant le génocide, les bases du soutien de l'Église à l'ethnogenèse, institutionnalisation d'identités ethniques rigides à des fins politiques, et en définitive celles de la solution finale.

Les catholiques sont arrivés avant les Belges, mais les conversions à grande échelle n'ont eu lieu qu'avec les réformes administratives des années 20 et 30. Des centaines de milliers de personnes se convertirent, faisant de l'Église l'institution et la structure sociales les plus importantes du pays. Quand le roi s'y est opposé et a essayé de préserver les us et coutumes du Rwanda et de garder son rôle divin, les missionnaires et les administrateurs se sont entendus pour le déposer en faveur de son fils qui avait été éduqué dans les écoles missionnaires et était plus susceptible d'accepter le christianisme. Avec la conversion de la population, les intérêts belges étaient largement préservés. En effet, les Belges avaient créé une société catholique centralisée, efficace, conservatrice, passive et intolérante envers les non-conformistes.

L'hypothèse chamitique fallacieuse qui sous-tendait toutes ces actions avait tout simplement été inventée par les Pères blancs et par la suite consignée dans les livres d'histoire dans un souci d'adéquation avec leurs vues essentiellement racistes. Étant donné qu'ils

K0230579

commandaient tout le système éducatif de la colonie, les Pères blancs, pleinement soutenus par les administrateurs belges, ont inculqué ces idées racistes à des générations d'enfants à la fois Hutus et Tutsis. Les élèves rwandais ont certainement appris d'autres choses dans ces écoles, mais aucun d'eux ne pouvait s'abstenir d'assimiler la doctrine des clivages ethniques et celle de la hiérarchie des races.

L'Église et les autorités laïques, travaillant en étroite collaboration et en pleine connaissance de cause, se sont rendues coupables d'« ethnogenèse » (voir ci-dessus). Le terme « ethnogenèse » désigne le postulat selon lequel il était légitime de politiser et de polariser la société en propageant la doctrine des clivages ethniques ou, ainsi qu'on le disait souvent, « en jouant la carte ethnique », pour en tirer des avantages politiques. L'ethnogenèse n'était aucunement étrangère aux autres colonies créées en Afrique; mais il est vrai qu'elle a été néfaste partout, il n'en reste pas moins que des actes de génocide n'ont été commis nulle part qu'au Rwanda, pas même au Burundi où il y a eu pourtant des luttes ethniques. Quoi qu'il en soit, l'ethnogenèse a été partout une force aux conséquences potentielles énormes et lorsqu'au Rwanda elle s'est ajoutée à d'autres facteurs, notamment aux relations étroites qui ont sans cesse existé tant entre l'Église et l'État qu'entre les responsables religieux et les dirigeants politiques, elle est devenue une doctrine explosive.

Jusqu'à la fin de l'ère coloniale, la société rwandaise ressemblait à une pyramide clairement définie et il y a lieu de présenter les relations étroites qui existaient au sein de ladite pyramide. Au sommet il y avait les Blancs (Bazungu), à savoir les administrateurs belges et les missionnaires catholiques dont le pouvoir et l'ascendant ne souffraient aucune contestation. Au-dessous se trouvaient les intermédiaires qu'ils avaient choisis eux-mêmes : un très petit groupe de Tutsis tirés principalement des deux clans qui monopolisaient la plupart des possibilités d'emploi offertes par le régime de l'administration indirecte. Partout où la moindre latitude était donnée à ce groupe pour exercer le commandement, il le faisait de manière draconienne, entraînant ainsi presque toujours beaucoup de ressentiment.

Une vérité essentielle mérite cependant d'être relevée à cet égard : rien ne permet depuis toujours de prétendre valablement qu'une communauté homogène tutsie ou hutue a existé. Depuis le siècle passé jusqu'à présent, les concepts de « Hutus » et de « Tutsis » ont toujours englobé des groupes variés ayant des perspectives et des intérêts différents. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer aux hiérarchies distinctes, mais étroitement liées, créées au sein de l'Église et de l'État. Au-dessous de la petite élite indigène tutsie, il y avait non seulement pratiquement toute la population hutue pauvre, mais également un assez grand nombre d'autres Tutsis durement traités. La plupart des Tutsis ne jouissaient pas de

K0230580

privilèges sociaux ou économiques de loin supérieurs à ceux des Hutus. Il ressort d'une enquête faite dans les années 50 sur les revenus de la population rurale que les Tutsis gagnaient en moyenne 4 438 francs rwandais par mois, soit un montant peu supérieur à celui des Hutus qui était de 4 249 francs.

Certes les Tutsis étaient en principe considérés par l'Église comme étant supérieurs aux Hutus, mais la plupart d'entre eux étaient eux aussi relégués au rang des serfs. Les Tutsis comme les Hutus avaient des motifs plus que suffisants d'éprouver du ressentiment vis-à-vis des chefs tutsis qui imposaient régulièrement à la majorité de la population de lourdes obligations dont l'inexécution était sévèrement sanctionnée, indépendamment du groupe d'origine du contrevenant.

Presque toutes les études bien connues menées au sujet du peuple rwandais mettent en relief la soumission aveugle et la déférence dont il fait preuve à l'égard des autorités. C'est l'un des motifs souvent utilisés pour expliquer la participation des Hutus au génocide. Mais, il semble plus probable que le suivisme naturel qui caractérise les Rwandais soit la résultante de la manipulation, de l'endoctrinement et de la contrainte auxquels ils ont été systématiquement soumis par l'Église et l'État. À n'en pas douter, aucun Rwandais ne se félicitait des fardeaux qui leur étaient si durement imposés. Hutus et Tutsis étaient tous exploités par une petite classe de privilégiés.

Pour le Hutu, cependant, l'opresseur n'était pas une classe sociale, mais plutôt un groupe ethnique encouragé par la politique de l'ethnogenèse que pratiquaient l'Église et le colonisateur. Plusieurs Tutsis qui ne faisaient pas partie de l'élite ont contribué à cette interprétation en se prévalant de la supériorité que leur conférait leur appartenance ethnique. Ils méprisaient ouvertement les Hutus, les outrageaient et les humiliaient de mille petites autres manières en société. Les deux groupes s'entendaient sur un seul point : le fait que la minorité twa était en bas de l'échelle sociale rwandaise.

À la fin de la période coloniale, le clivage existant entre les deux groupes était devenu courant dans la plupart des aspects de la vie quotidienne. L'avènement de l'indépendance en 1959 aurait pu donner l'occasion de colmater cette brèche qui les séparait, mais la chance ainsi offerte n'a pas été saisie, les Hutus antérieurement opprimés ayant découvert eux aussi les nombreuses vertus de la carte ethnique, sous les encouragements de l'Église qui avait rapidement retourné sa veste.

K0230581

Finalement, à la différence de la plupart des pays africains où le devant de la scène était occupé par un seul mouvement nationaliste ou de libération fédérateur, l'indépendance du Rwanda a été plus synonyme de désaveu des chefs suprêmes locaux par la majorité qu'ils avaient soumis à la dictature que de rejet par cette majorité de ses maîtres coloniaux et ecclésiastiques sévères mais éloignés.

Le rôle de l'Église

Après la conversion du roi en 1931, l'Église catholique romaine s'est transformée en une véritable Église tutsie acquise à toutes les théories raciales chamitiques et européennes, même si par la suite – ironie du sort – elle est devenue et reste encore dans une grande mesure une Église hutue. Malgré l'accent mis sur l'apparence, certains des théologiens et des prêtres ayant des convictions racistes plus prononcées ont avancé l'hypothèse selon laquelle les Tutsis étaient « des éleveurs européens » arrivés au Rwanda en passant par l'Éthiopie, dans un état plus « chrétien », plus perspicaces et bien plus beaux que les agriculteurs nègres à la peau foncée. Cette priorité accordée aux nez droits et à la haute stature n'a pourtant pas empêché les Belges d'adopter le bétail comme critère essentiel de distinction à l'occasion du recensement effectué en 1931 : ceux qui possédaient au moins 10 vaches étaient tutsis et ceux qui en avaient moins étaient déclarés hutus.

Cette contradiction apparaît nettement dans des observations faites par Mgr Léon Classe, Belge et premier évêque du Rwanda. Arrivé au Rwanda en tant que missionnaire en 1907, celui-ci est devenu vicaire apostolique en 1922 et est mort en 1945. Il était pratiquement une idole nationale. C'est Monseigneur Classe qui a forgé l'idéologie de l'autorité coloniale et créé la théorie de l'ethnogenèse, même s'il ne connaissait pas le terme « ethnogenèse ».

Il a décrit les Tutsis comme ayant « quelque chose de commun avec les types arien et sémitique », mais a également écrit à un autre moment ce qui suit : « Le terme *Tutsi* se rapporte souvent non pas à l'origine mais à la condition sociale ou à la richesse, notamment en ce qui concerne le bétail : si on est chef ou riche, on est généralement appelé Tutsi. De manière générale également, du fait de leur comportement ou de leur langue ... les habitants du centre du Rwanda ... sont appelés Tutsis ».

L'absurdité de ces théories n'a dissuadé ni les colonisateurs ni les missionnaires. L'Église était installée au Rwanda depuis la colonisation allemande et, comme il a été souligné ci-dessus, elle constituait un des éléments clés du mécanisme adopté par la Belgique pour réorganiser la colonie. L'Église était là depuis longtemps, précisément depuis le début de

K0230582

l'occupation, et elle tenait bon. C'est ainsi que les Belges ont trouvé sur place des prêtres francophones connaissant très bien le territoire, ce qui était pour eux une aubaine. En effet, les administrateurs civils venaient et repartaient, mais les prêtres restaient continuellement sur le territoire et, dans de nombreux cas comme celui de Mgr Classe, y passaient toute leur vie. Les prêtres étaient les seuls Blancs qui parlaient bien le kinyarwanda et les seuls encore qui rédigeaient des textes sérieux sur les « coutumes locales ».

Les pères Pages et Pauwels ont inventé l'origine chrétienne des Tutsis, une tribu perdue des Coptes qui avait également perdu sa religion et était donc prédestinée à la reconversion. En 1931, année où Pages a écrit sa thèse fausse et absurde, la cour royale tutsie s'est convertie au christianisme et a adopté les théories susvisées, légitimant ainsi le royaume tutsi qui auparavant était basé sur une religion traditionnelle consacrant la royauté guerrière sacrée. Elle a embrassé la théorie chamitique et l'idéologie catholique pour justifier sa domination continue. L'Église catholique a embrassé à son tour le royaume avec la même ferveur, ce qui a mené à une Église d'État.

Le père Pages, assez bon expert en affaires rwandaises, a décidé d'injecter une forte dose de morale à la culture africaine : par exemple, la polygamie était néfaste et l'adultère un péché. La parcimonie et l'ardeur au travail ont été érigées en signes de spiritualité et le nouveau roi a commencé à porter des vêtements européens, a opté pour la monogamie et a consacré son territoire au Christ-Roi en 1946.

La conversion du roi était un vrai acte d'anticipation visant à parer aux événements à venir. Les Tutsis s'étaient en effet rendu compte en 1927 que les Belges allaient remodeler la société suivant le style pyramidal et en appliquant les règles définies par les Blancs, ce qui serait salubre à l'élite tutsie. La condition *sine qua non* requise pour être partie de cette nouvelle élite était de devenir chrétien. Naturellement, les Pères blancs qui, par le passé, n'avaient pas connu beaucoup de succès étaient ravis de voir l'élite du pays venir en masse vers eux et non plus seulement les laissés-pour-compte de la société, à savoir les Twas et les Hutus, qui avaient jusque-là été leurs principales ouailles. En 1930, un prêtre a fait par écrit état « d'un enrôlement massif dans l'armée catholique » et précisé que « les Batutsis s'étaient finalement décidés et, qu'après cette décision, ceux-ci s'étaient immédiatement mis à l'avant-garde du mouvement ».

Bientôt, il est devenu indispensable dans toute la société rwandaise d'exhiber des signes d'une pitié conventionnelle, sous l'influence de la puissante Église, ce qui a rendu la société sinon véritablement vertueuse, du moins conventionnellement hypocrite. Plus tard, bien sûr,

K0230583

cette hypocrisie sociale est passée de la colonie belge à la République indépendante et ensuite aux artisans du génocide. Comment un pays à 95 % chrétien pouvait-il se comporter d'une manière aussi épouvantable? Telle est la question que se sont posée, les larmes aux yeux, les responsables catholiques, protestants et adventistes au cours de l'année 1994 et par la suite.

Par ailleurs, l'Église catholique romaine n'a jamais pu aller au-delà de la question de l'ethnogenèse, ayant tour à tour été qualifiée dans l'histoire soit de « tutsie » soit de « hutue ». Cet héritage a contribué à la profonde politisation de l'Église. Quelques membres de l'Église anglicane, de l'Église protestante réformée et plus tard de l'Église adventiste et d'autres confessions sont entrés sur la scène à la fin du XIXe et au début du XXe siècles, mais ont adopté dans leur propre intérêt la même théorie de l'ethnogenèse et mis en œuvre la même politique de politisation rigoureuse. L'Église a abandonné toute idée d'émancipation politique des Hutus par le christianisme, bien qu'elle ait continué à les évangéliser pour les préparer à accepter une condition inférieure dans la vie.

Avec Mgr Classe, l'Église rwandaise est devenue partie intégrante de l'ordre social supérieur qui entourait la monarchie et ce n'est que quand la chute de l'aristocratie tutsie était évidente que l'Église a retourné rapidement sa veste pour commencer à faire allégeance aux Hutus.

La République hutue

Certes l'Église n'accordait pas la préférence à la majorité hutue, mais certains prêtres ont commencé à exprimer des doutes quant à la place attribuée aux Hutus dans la société coloniale belge. Il était rare de trouver des Hutus dans le système éducatif et ceux qui y étaient éprouvaient des difficultés, alors que presque tous les Tutsis avaient peu ou prou accès aux seuls établissements scolaires disponibles qui étaient par surcroît de nature confessionnelle.

Peu avant sa mort, Mgr Classe a envisagé la possibilité de placer les Hutus à des postes de responsabilité dans l'Église, « en changeant ainsi la division ethnique du travail », mais à la fin, il y a renoncé sous la peur de déclencher une révolution, « quelque chose que le Gouvernement et l'Église veulent à tout prix éviter ».

K0230584

Il avait peut-être raison, mais de nombreux vents de changement soufflaient et, avant 1950, l'Église catholique a opéré une nouvelle volte-face à l'occasion de laquelle ses dirigeants (toujours Européens) ont tourné le dos à la classe dirigeante tutsie dont ils ont cessé de reconnaître la légitimité du pouvoir et de l'autorité pour faire désormais allégeance à la majorité hutue (s'exposant ainsi encore une fois au risque d'être accusée de favoritisme ethnique).

En 1991, avant l'accession du pays à l'indépendance, l'Église catholique s'est une fois encore trop liée aux monarchies hutues dominantes. Les Églises protestantes semblaient à première vue moins portées vers cet ethnicisme à outrance, même si en réalité elles étaient divisées en factions ou faisaient aussi preuve d'ethnicisme et étaient considérées comme étant dominées soit par les Hutus, soit par les Tutsis.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Église et les hommes politiques tutsis avaient commencé à s'agiter pour revendiquer l'indépendance, persuadés que plus ils attendraient, plus les Belges risqueraient de mettre en place un système permettant à la majorité hutue de prendre le pouvoir. Ils avaient créé un parti monarchiste dénommé l'« Union nationale rwandaise » (UNAR), prônaient le retour au Rwanda de la période précoloniale marqué par l'harmonie et l'intégration sociales et faisaient valoir que les désignations « Hutu » et « Tutsi » avaient été imposées par les étrangers.

Sur ces entrefaites, l'Église a prêché une nouvelle doctrine de l'égalité de tous les hommes tout en s'opposant par des règles strictes à l'émancipation des Hutus. Malheureusement, Mgr Classe n'était plus là pour faire évoluer les idées de cette Église puissante mais hargneuse. Dès le début, cette situation a obligé les leaders hutus naissants à fonder leurs idées politiques sur la primauté de leur ethnité. En 1957, Grégoire Kayibanda a rédigé le manifeste du Parmehutu (Parti pour l'émancipation du peuple hutu). Ancien secrétaire particulier de l'archevêque André Perraudin (successeur européen de Mgr Classe et lui-même fervent partisan de la cause hutue), Kayibanda était également journaliste, directeur de la publication d'un journal religieux dénommé *Kinyamateka*. Le manifeste lui-même était un document composite préconisant l'anticommunisme, l'émancipation raciale, la justice sociale et la suppression des privilèges économiques dont jouissait l'élite tutsie.

K0230585

L'Église et l'État ont encore changé de position et ont commencé à appuyer le Parmehutu, à vilipender l'assurance des anciennes élites manifestée à l'UNAR et à provoquer dans les fiefs hutus du Nord une série de rébellions qui s'est étendue vers le sud. Beaucoup d'actes de violence ont été perpétrés, mais on ne peut nullement parler de révolution à cet égard, car une révolution aurait pu entraîner une nouvelle ère d'indépendance bien marquée et débarrassée de l'ancienne théorie de l'ethnogenèse.

Selon certains observateurs, tout a été manigancé par l'Église qui reconnaissait que de nombreux Rwandais étaient prêts à se rebeller et voulait remplacer ses collaborateurs tutsis par un régime hutu plus coopératif. En un rien de temps, la majorité hutue du Rwanda a été chaleureusement accueillie par ceux-là mêmes qui l'avaient méprisée peu de temps auparavant.

Les Belges ont laissé tomber les dirigeants tutsis et le roi a été mystérieusement assassiné par injection d'une substance mortelle lors d'un de ses voyages au Burundi. Cet assassinat a entraîné un soulèvement violent qui a causé la mort de 15 000 Tutsis, tandis que des milliers d'autres, notamment la famille de l'actuel Président du Rwanda, se sont réfugiés dans les pays voisins où ils ont formé plus tard le noyau du Front patriotique rwandais (FPR).

Le Parmehutu n'était certes pas à l'origine de ces premiers massacres, mais il en a profité pour asseoir l'idéologie ethnique prônant le pouvoir hutu.

Toutefois, il n'y a pas eu de révolution rwandaise. La petite élite hutue émergente qui avait réussi à se faire admettre dans le système scolaire catholique, principalement en qualité de séminaristes, a commencé à exiger sa part du gâteau monopolisé par l'Église catholique, les colonisateurs belges et l'élite tutsie. Elle voulait que les portes de l'instruction soient davantage ouvertes aux Hutus et demandait des emplois appropriés. Le passage essentiel qui se rapporte à ces questions est ainsi libellé : « Le problème est essentiellement celui du monopole exercé par une race, la race tutsie ... qui condamne les Hutus désespérés à être éternellement des travailleurs subalternes. » Il faut noter que l'auteur du manifeste a utilisé un langage ayant de fortes connotations ethniques et même racistes qui était tout simplement le reflet de l'idéologie de l'ethnogenèse exploitée contre la majorité hutue par l'Église, les Belges et les dirigeants tutsis désormais en perte de vitesse.

K0230586

En trois ans, la monarchie commandée par les Tutsis qui travaillait en étroite collaboration avec l'Église catholique romaine et ses alliés, les administrateurs belges, a cédé la place à une République indépendante dirigée par les Hutus, mais ce changement n'a eu d'effet que sur les élites rwandaises. Un petit groupe de Hutus originaires des régions du Sud et du Centre a remplacé la petite élite tutsie.

Ils étaient soutenus avec grand enthousiasme par une Église catholique malléable, ce qui témoignait nettement de la volonté de celle-ci de conserver sa mainmise sur les secteurs social, éducatif et spirituel et de maintenir les liens trop étroits qui l'unissaient à l'élite au pouvoir. Dans le cadre de ce rapport, il est important de signaler les changements survenus dans les rangs des responsables européens de l'Église catholique. En effet, les missionnaires qui travaillaient à l'époque de Mgr Classe étaient des élitistes issus de la haute société belge et des conservateurs au plan politique. Par contre, ceux qui sont arrivés à partir de l'année 1945 pour les remplacer étaient plus jeunes et souvent d'origine modeste, éprouvaient bien moins de sympathie pour l'aristocratie tutsie et s'identifiaient plus facilement aux Hutus opprimés.

Les Hutus ont repris toutes les doctrines contestables et aujourd'hui discréditées de leurs anciens oppresseurs, doctrines institutionnalisées par l'Église, et considéraient tous les Tutsis comme des envahisseurs étrangers indignes de confiance qui n'avaient aucun droit et ne méritaient aucun respect. L'arrogance de l'Église, des administrateurs et des responsables tutsis, ainsi que leur élitisme et les bases théologiques et idéologiques qu'ils avaient données à l'ethnicisme, ont eu un effet boomerang et sont venus maintenant hanter les Hutus.

Dans l'un des derniers rapports du Conseil de tutelle de l'ONU établi en 1961, juste avant l'indépendance du Rwanda, il est écrit de façon prémonitoire : « Les événements survenus au cours des 18 derniers mois ont mis en place la dictature raciale d'un parti ... Un système oppressif en a remplacé un autre ... Il est tout à fait possible qu'un jour les Tutsis réagissent violemment. »

Les cartes d'identité ont été maintenues, par exemple, et on ne pouvait les faire changer qu'après avoir versé de gros pots-de-vin. L'héritage et le pouvoir viciés des colonisateurs et de l'Église empêchaient d'entendre toute voix qui demandait une certaine modération. L'extrémisme a engendré l'extrémisme.

Le Rwanda a accédé à l'indépendance le 1er juillet 1962. Kayibanda, fervent catholique ayant des liens étroits avec la hiérarchie de l'Église, est devenu Président de la Première République. Il s'est fait le chantre de la révolution sociale et a proclamé que le Rwanda était

K025055

le pays des Bahutus. En dehors du changement de noms et de visages qui s'est opéré au niveau des membres de la classe dirigeante, l'indépendance n'a produit qu'une seule mutation majeure, à savoir l'instauration de la violence entre les deux groupes séparés par un fossé qui n'a cessé de se creuser.

L'Église elle-même n'a guère eu de difficultés à s'adapter à la nouvelle donne pour maintenir son emprise et ses liens étroits avec les autorités. Comme en outre les jeunes nouveaux missionnaires en place étaient déjà acquis à la cause hutue, les Tutsis ont désormais eu plus de difficultés à accéder à l'instruction et à la prêtrise.

Les Pères blancs ont accueilli à nouveau avec enthousiasme le nouvel ordre, sont devenus notoirement les principaux conseillers des dirigeants hutus en matière stratégique et bénissaient leur cause, malgré les violences qui ont éclaté durant une grande partie des années 60.

Au cours de cette période, une série de massacres qui a commencé en 1959 et s'est poursuivie avec les attaques lancées par des Hutus contre de riches et puissants Tutsis s'est transformée en une sorte de lutte des classes. Des centaines de milliers de personnes se sont enfuies et se sont réfugiées dans les pays voisins où elles ont créé des camps de réfugiés tutsis et des zones d'installation semi-permanentes. En décembre 1963, un raid mal organisé lancé par des réfugiés venant du Burundi a causé la mort de plus de 4 000 Tutsis en quatre jours.

Tout au long des années 60, le Rwanda a vécu dans la tension et, après un autre massacre de Tutsis commis en 1967, l'ONU a créé une Commission d'enquête qui a trouvé les zones rurales du Rwanda dans un état de tension élevée, « un état de panique collective à peine refoulée ».

Les Tutsis ont été accusés d'être les auteurs des violences en cours, d'où leur massacre auquel n'ont échappé ni les femmes ni les enfants, d'autant plus qu'ils étaient considérés comme des étrangers et des envahisseurs suivant la nouvelle orientation donnée à la pratique de l'ethnogenèse. Ainsi, pendant que les deux piliers de la société rwandaise qu'étaient les gouvernants et l'Église forgeaient en pleine connaissance de cause une solidarité hutue agressive et sous-tendue par une volonté d'ostracisme, d'autres jalons se mettaient en place sur le long chemin apparemment inévitable qui a conduit vers le génocide.

Durant les événements des années 60, les massacres perpétrés ont attiré l'attention du monde extérieur et ont été qualifiés d'actes de génocide par deux éminents écrivains et penseurs européens, Bertrand Russell et Jean-Paul Sartre, qui les ont condamnés à ce titre.

K0230588

En 1973, le Gouvernement Kayibanda était déjà idéologiquement, économiquement et politiquement agonisant, son seul acquis étant le fait qu'un Président hutu était au pouvoir, que l'élite hutue occupait tous les postes de direction et qu'il existait une Église hutue tournant comme toujours à tous les vents.

Toutefois, avec son vaste réseau, l'Église hutue a commencé à s'inquiéter de Kayibanda et du Parmehutu qu'elle s'est mise à critiquer. L'archevêque Perraudin qui au départ était un fervent partisan du Parmehutu, a été l'un des premiers à s'élever contre un pogrom qui visait à expulser définitivement des institutions d'enseignement, tout particulièrement des séminaires, les Tutsis restants. L'Université de Butare a été attaquée.

L'heure était aux querelles intestines. L'appui des Hutus du Sud au Parmehutu s'est érodé au fur et à mesure que les Hutus du Nord plus extrémistes s'emparaient de l'armée. Les Hutus du Nord se considéraient comme étant au-dessus de tous les Rwandais, Hutus du Sud et Tutsis confondus. Le fossé qui séparait les gouvernés des gouvernants était très grand. Dans un dernier effort visant à assurer son maintien au pouvoir, Kayibanda, ainsi que les Rwandais l'ont toujours fait à travers l'histoire, a eu recours à la carte ethnique et a commencé à privilégier la solidarité hutue au détriment des Tutsis.

Le Parmehutu faiblement implanté dans le Sud et le Sud-Ouest et les extrémistes Hutus agressifs du nord et du nord-ouest ont dû s'allier pour vaincre définitivement les Tutsis maudits.

Des quotas ethniques ont été instaurés dans les établissements scolaires et à l'Université. Les Tutsis ont été renvoyés de la Fonction publique et même des entreprises privées. Des pogroms anti-Tutsis ont éclaté, imposant un autre exode à des milliers de Tutsis.

Une révolution « morale »

La terreur n'a pas atteint son but et le général de division Juvénal Habyarimana, chef d'état-major des FAR, a conduit un coup d'État en 1973, officiellement pour rétablir l'ordre et instituer « une révolution morale » qui, a-t-il dit, mettrait fin à la politique à base ethnique. (De nombreux Rwandais pensent maintenant que c'est Habyarimana qui avait instauré la violence, afin de pouvoir justifier le coup d'État qu'il avait préparé dès le début). Aux yeux de la population terrorisée, et même des Tutsis, ce coup d'État était un gage d'espoir.

K0230589

La Seconde République a été fondée en 1975. Le nouveau Président et ses partisans dont la plupart étaient originaires du nord (Habyarimana était originaire de Gisenyi) ont adopté une nouvelle constitution qui prévoyait un régime à parti unique fonctionnant sous la bannière du Mouvement révolutionnaire pour le développement et la démocratie (MRND).

Au moment où son avion a été abattu le 6 avril 1994, Habyarimana gouvernait le Rwanda depuis 21 ans. Son pouvoir étant en fin de compte devenu abominable, son règne est généralement considéré comme un fléau absolu. Il faut cependant préciser que compte tenu de la chute du régime de Kayibanda, du fait que celui-ci était retourné à la politique à base ethnique et des pogroms dont les Tutsis avaient été antérieurement victimes, le nouveau régime a été accueilli avec soulagement tant par la population urbaine que par les masses paysannes. Jusqu'en 1980, le pays a connu peu de problèmes graves en matière de violence, à l'heure où Habyarimana consolidait ses cercles d'influence du Nord.

Il a arraché aux Hutus du Sud les privilèges qui leur étaient jusque-là réservés pour en faire désormais l'apanage des Hutus du Nord, récompensant les membres de sa famille et de son clan par des privilèges administratifs et économiques. Les Tutsis sont restés exclus des postes fondamentaux. Les populations du Sud étaient présumées de basse moralité, libérales et trop infestées de Tutsis pour être dignes de confiance dans un pays véritablement hutu.

L'Église sous Habyarimana

L'Église, maintenant presque entièrement indigénisée, comptait huit évêques hutus, un archevêque et trois évêques auxiliaires tutsis. Toutefois, Habyarimana connaissait l'histoire de son ethnie et s'est attelé rapidement à maintenir et à renforcer la prompte collaboration dont faisait preuve l'Église, conscient du pouvoir de communication de celle-ci et de l'ascendant qu'elle exerçait sur les Rwandais encore passifs. À ce stade, un nombre restreint, mais digne d'intérêt, d'Églises non catholiques étaient déjà entrées dans le pays pour faire du prosélytisme et baptiser les catholiques, déjà convertis, au sein de leur communion chrétienne préférée. Il ressort du recensement effectué en 1991 que la population rwandaise comptait 62 % de catholiques romains, 18 % de protestants répartis en anglicans, presbytériens, méthodistes et adeptes de quelques confessions évangéliques, 8 % d'adventistes du septième jour, 1 % de musulmans et environ 10 % d'adeptes des religions traditionnelles animistes. À l'époque, le Rwanda avait une population d'environ 7,5 millions d'habitants.

K0230590

Les catholiques étaient majoritairement commandés par les Hutus, même si de nombreux Tutsis étaient encore prêtres. (Il convient de relever cependant qu'en 1994, les Tutsis n'étaient représentés que par un et un seul évêque auxiliaire (ou coadjuteur) dans une hiérarchie qui comptait 10 évêques). De même, dans l'Église anglicane, tous les évêques, sauf un, sont hutus. Les Églises protestantes également étaient divisées, mais leurs dirigeants étaient inéluctablement hutus.

Toutefois, et nous en parlerons plus en détail ci-après, les responsables de toutes les Églises sont demeurés dans l'ensemble, jusqu'à la fin du génocide, un des remparts solides, fiables et généralement impénitents de la République spécifiquement hutue de Habyarimana. Il n'y avait pas de séparation entre l'Église et l'État. Il n'y avait pas non plus de différence entre les confessions en matière de loyalisme absolu à l'égard du Gouvernement et du Président : toutes les Églises étaient pareilles. Les cadeaux, les bourses d'études, les voitures de luxe, les postes de télévision et d'autres avantages sociaux affluaient du palais présidentiel vers les dirigeants des Églises qui étaient presque tous hutus et vice-versa, avec en contrepartie l'obligation de faire preuve d'un loyalisme absolu. Dans ces circonstances, gare aux rares Tutsis ou dissidents qui osaient remettre en question le pouvoir et l'ascendant du dictateur ou des dirigeants des Églises.

Cette chaîne de soutien mutuel passait par tous les rouages de l'Administration. Le lot des Tutsis et des membres dissidents de la communauté, qui affirmait pourtant croire en un Dieu d'amour, serait d'être affectés à des congrégations pauvres ou mis en quarantaine par leur frères en Christ membre du clergé. De plus, ils n'auraient pas droit à aucune promotion.

Mgr Vincent Nsengiyumva, archevêque catholique de Kigali, a été le premier Rwandais à diriger l'Église catholique et son sacre a coïncidé avec le coup d'État de Habyarimana. À la création du MNRD en 1975, il en est devenu membre du Comité central et président de la Commission des affaires sociales. Il était également le confesseur personnel de Madame Agathe Habyarimana, la riche et puissante épouse du Président. Il était notoire qu'il arborait toujours l'effigie du Président sur sa soutane. Il est resté au Comité central jusqu'en 1989, année où le Vatican l'a obligé à démissionner, juste quelques mois avant une visite officielle du Pape au Rwanda.

Sa qualité de chef de l'Église catholique au Rwanda lui a donné la possibilité de nommer de nombreux religieux et membres du clergé ayant les mêmes idées que lui à des postes de responsabilité au sein de l'Église et même de recommander des évêques au Vatican. Les Tutsis et certains Hutus membres du clergé qui critiquaient l'Église ou le Gouvernement ont été marginalisés et persécutés.

K0230591

Avant d'examiner de façon plus détaillée le rôle des Églises dans la République de Habyarimana, ainsi que leur complicité volontaire dans le génocide, il semble important de revenir une fois de plus sur la relation qui unissait l'Église et l'État. Déjà en 1975, le Rwanda était incontestablement le pays le plus chrétien d'Afrique et de nombreuses personnalités influentes dans l'Église telles que le pape Jean-Paul II et l'actuel archevêque de Canterbury, le Dr George Carey, se sont déclarés perplexes de constater que l'Église, ses dirigeants et ses membres ont participé activement au génocide. Carey et certains responsables protestants vivant à l'étranger ont également été surpris par les liens excessivement étroits existant entre les dirigeants des Églises et le Gouvernement, liens qui au su de tout le monde n'étaient guère des signes de piété personnelle.

Comme nous l'avons vu, l'Église et l'État ont entretenu de longue date des liens de travail mutuellement bénéfiques, depuis l'arrivée des Pères blancs et des administrateurs coloniaux allemands et belges. Ils étaient les deux puissances égales du pays et c'est d'ailleurs l'Église qui a mis au point la théorie de l'ethnogenèse appliquée au Rwanda au moins jusqu'en 1994. Ce phénomène a été renforcé pendant tout le long règne de Habyarimana et a donné une légitimité encore plus profonde à l'État qui, en retour, facilitait et soutenait les activités de l'Église.

L'aptitude de l'Église à transférer facilement son soutien d'un groupe ethnique à l'autre s'est manifestée dans ses sphères les plus élevées au moins quatre fois dans l'histoire du Rwanda. L'Église mettait l'accent, dans toutes ses confessions et à tous les rouages de l'État, sur le principe de l'obéissance et le renforcement de la soumission aux instances dirigeantes. Aucune des Églises et aucun des rouages de l'État ne pouvaient, même si on faisait un gros effort d'imagination, être considérés comme démocratiques.

L'Église et l'État collaboraient pour commander la population, réglementer le comportement de celle-ci et l'intégrer à la vie économique et politique, comme le décrit un historien de l'Église. Ils ont adopté également les mêmes valeurs sociales clés, notamment celles qui influaient directement sur la politique de l'État. Bien que le Rwanda fût décrit dans tous les travaux de recherche sur le développement comme un pays exigu et surpeuplé, le contrôle des naissances par exemple y était frappé d'anathème tant dans le cadre de l'action des pouvoirs publics que dans la pratique privée.

Tout le monde étant d'avis que le pays connaissait une croissance démographique soutenue, Habyarimana a réussi par la suite à exploiter ce fait pour justifier son refus de permettre le retour des réfugiés tutsis. Certes, les Églises non catholiques n'avaient pas toutes des règles aussi strictes en matière de personnes, mais elles soutenaient de façon institutionnalisée et

K0230592

ferme le Gouvernement. La plupart de leurs dirigeants entretenaient des liens de servilité étroits avec la présidence de la République et les autorités locales, y compris celles de la commune.

Peu nombreuses sont les caractéristiques structurelles du régime de Habyarimana qui le distinguaient des gouvernements qui l'avaient précédé. L'ethnogenèse s'est maintenue et son rôle institutionnalisé a été renforcé au sein de l'Eglise et de l'Etat.

D'aucuns ont clamé leur inquiétude et certains prêtres et laïcs ont fait preuve d'héroïsme en critiquant l'Eglise et en dénonçant le génocide qu'ils voyaient se profiler à l'horizon. Dès 1983, quand la popularité de Habyarimana était en déclin, des membres du clergé ont dénoncé certaines politiques gouvernementales. Le directeur de la publication du journal catholique a été limogé et l'abbé Silvio Sindambiwe, le prêtre qui avait rédigé l'article incriminé, a été tué dans un mystérieux accident de la route. Plus tard, en 1989, un groupe de prêtres catholiques de Kibuye a adressé une lettre à tous les évêques catholiques en ces termes :

« À l'avenir, nous souhaiterions une plus grande transparence dans les activités de la Conférence épiscopale en général et de nos évêques en particulier. Nous aimerions que nos évêques ne travaillent plus seuls, mais plutôt qu'ils partagent avec leurs proches collaborateurs la charge pastorale de chaque diocèse de l'Eglise qui est au Rwanda, qu'ils travaillent avec leurs prêtres et les fidèles, qu'ils fassent preuve de transparence. »

La hiérarchie n'y a pas répondu. Même après avoir à contrecœur quitté le Comité central du MRND, Mgr Nsengiyumva a gardé des rapports privilégiés avec le Président de la République. En 1990, les évêques du pays ont publié une lettre pastorale qui, de l'avis de nombreuses personnes, avaient été rédigée par le MRND lui-même. Par ailleurs, l'archevêque ne s'est attaqué à aucune des injustices, telles que les violations des droits de l'homme et l'absence de démocratisation, qui commençaient à prendre de l'ampleur dans le pays.

Quelques mois plus tard, cinq prêtres originaires de Gisenyi, la région natale de Habyarimana, ont publié un document dans lequel ils dénonçaient la persistance des quotas ethniques dans le secteur éducatif et la Fonction publique et critiquaient implicitement l'Eglise. Par malheur, comme il fallait d'ailleurs s'y attendre, quatre des cinq ont été assassinés pendant le génocide de 1994.

K0230593

Avec le début de la guerre civile entre le FPR et le Gouvernement en 1990, les liens unissant l'Église aux pouvoirs publics se sont resserrés de manière embarrassante tant au sein de l'Église catholique qu'à l'Église anglicane bien plus petite, mais influente et hautement protestante.

La majorité des huit évêques catholiques du pays soutenaient le MRND. Deux évêques auxiliaires tutsis ont été muselés et Mgr Thadée Nsengiyumva, évêque hutu de Kabgayi (sans lien de parenté avec l'archevêque, mais parent éloigné du Président de la République) est devenu ainsi le porte-parole des modérés. Dans une lettre ouverte publiée le 1^{er} décembre 1991, Mgr Thadée a critiqué le rôle d'instrument du deuxième pouvoir que jouait l'Église au Rwanda : « L'Église est malade » a-t-il déclaré, parlant de la discrimination ethnique et du silence de l'Église face aux abus du Gouvernement qui, comme la majorité de la société rwandaise, était devenu extrêmement corrompu pendant les dernières années du régime de Habyarimana et développait déjà les germes de ce qui sera connu plus tard sous le nom de « culture de l'impunité ».

Mgr Thadée a prêché en faveur d'un règlement négocié de la guerre civile, attire l'attention de tous sur les violations des droits de l'homme et préconisé l'abolition du monopartisme et l'évolution vers des élections multipartites, ainsi que la mise en place d'un gouvernement de transition et la convocation d'une convention nationale constitutionnelle. Il a reçu immédiatement le soutien du nonce apostolique, mais a été furieusement vilipendé par l'archevêque, la plupart des autres évêques, y compris des évêques anglicans, et certains responsables protestants.

Les autres Églises ont eu des réactions plus nuancées. L'archevêque anglican Augustin Nshamihigo, aumônier de l'armée, ami intime de Habyarimana et chef de l'Église dont celui-ci était membre, a été furieux et a usé de son influence au sein du Conseil des Églises protestantes du Rwanda (instance œcuménique ethniquement divisée créée pour tenter de réunir les Églises non catholiques du pays) pour dénoncer les propositions de Mgr Thadée. Tous les 10 évêques anglicans ont souscrit à l'avis de l'archevêque. L'Église presbytérienne dirigée par le révérend Michel Twagirayesu, qui était également vice-président de la Conférence des Églises de toute l'Afrique (CETA) (basée à Nairobi et représentant la plupart des Églises protestantes du continent) et membre du Comité central du Conseil œcuménique des Églises (COE) dont le siège est fixé à Genève, a elle aussi rejeté les allégations de Mgr Thadée.

K0230594

Les autres Églises ont eu peur et ont fait des commentaires prudents ou se sont refusées à tout commentaire. Les baptistes installés dans le Sud ont soutenu aussi fermement Habyarimana. En fait, lors des voyages gratuits effectués à l'étranger pour y représenter leurs Églises dans les forums continentaux et internationaux, les évêques et pasteurs rwandais ont pu être acceptés comme d'authentiques dirigeants œcuméniques, mais, chez eux, ils étaient dans la poche de Habyarimana, à l'exception d'un seul homme (et l'Église n'avait à l'époque aucun dirigeant de sexe féminin).

À titre d'exemple, chaque fois que le Président de la République revenait d'un voyage officiel à l'étranger, tous les dirigeants des Églises et les évêques étaient censés l'accueillir à l'aéroport et chaque chef religieux élu à la tête de son Église recevait gracieusement une voiture de luxe neuve. De plus, les archevêques Nshamihigo et Nsengiyumva avaient chacun une ligne téléphonique lui permettant de communiquer directement avec le Président.

Toutefois, la déclaration de Mgr Thadée ne pouvait pas rester sans suite, d'autant plus qu'elle bénéficiait de l'aval du nonce. C'est ainsi que le 22 janvier 1992, une commission conjointe composée de 10 chefs religieux et présidée par Mgr Thadée a été créée pour soutenir les efforts de paix. Peu de temps après, six de ces hommes d'Église sont allés rencontrer le FPR pour continuer à jouer leur rôle de conciliateur (à la grande déception du Président de la République et des deux archevêques), avec à leur tête Mgr Thadée, jusqu'à la signature des Accords de paix d'Arusha en 1993.

L'Église à l'heure du génocide

Le Pape Jean-Paul II a ouvert le premier Synode africain des évêques à Rome le 10 avril 1994, tout juste quatre jours après que l'avion du Président Habyarimana eut été abattu, et les neuf évêques catholiques rwandais ont été dans l'impossibilité de se joindre aux 315 autres évêques africains lors de la grand-messe pontificale. Dans le même temps, 17 prêtres jésuites et religieuses ont été fauchés à la mitrailleuse au Centre Christus, la majorité d'entre eux étant des intellectuels tutsis et des penseurs influents et indépendants. Leurs frères jésuites blancs ont été forcés à regarder la scène et ensuite expulsés du pays. Dans son homélie, le Pape a déclaré :

« Je tiens à avoir une pensée particulière pour le peuple et l'Église du Rwanda qui, ces jours-ci, sont éprouvés par une énorme tragédie. Avec vous les évêques ici présents, je partage les souffrances causées par cette nouvelle vague catastrophique de violence et de mort qui fait couler du sang, même celui des prêtres, des religieuses et des catéchistes, tous victimes innocentes d'une haine absurde.

K0230595

« J'élève ma voix pour dire à vous tous : Arrêtez ces actes de violence. Arrêtez ces massacres fratricides. »

Nous ignorons si le pape savait non seulement que certains de ses prêtres, évêques et religieuses participaient aux tueries, prêchaient la haine du haut de la chaire, faisaient appel à l'idéologie de l'ethnogenèse, trahissaient des membres de leur Église, exhortaient les autres à la violence et contribuaient au génocide plus que toute autre institution, excepté les forces armées et les milices, mais encore qu'ils le faisaient avec enthousiasme.

Il existe de nombreux témoignages sur l'escalade de la violence rhétorique ayant eu pour point de départ la chaire pendant les années qui ont précédé le génocide de 1994. Les prêtres et les pasteurs, ainsi que les évêques et les modérateurs, se sont servis de la chaire pour envenimer les sentiments anti-tutsis déjà fermement enracinés dans le sol fertile rwandais de par l'histoire du pays. Ils ont contribué à ouvrir la voie au génocide.

À l'extérieur du Rwanda, les Églises ont essayé de comprendre. J'ai écrit en anglais un livre intitulé *The Angels Have Left Us* (Les anges nous ont abandonnés) (Risk Books, Genève, 1995, 115 p.) qui raconte les atrocités que j'ai personnellement vécues pendant les dix semaines au cours desquelles j'ai couvert le génocide. J'y fais état de cas individuels, de massacres commis dans de nombreuses églises, des efforts héroïques que j'ai vu certains fournir pour tenter de sauver des gens, ainsi que des trahisons vénales dont j'ai été témoin. Plusieurs autres livres et rapports en ont fait de même. Je ne reprendrai pas ce récit dans le présent document, mais je tenterai de montrer dans quelle mesure l'ethnogenèse a été institutionnalisée, au point de rendre les responsables religieux capables non seulement de commettre personnellement des crimes contre l'humanité, mais encore d'organiser leurs congrégations et les membres de celles-ci pour commettre des actes de génocide.

Le nombre des personnes assassinées à l'époque dans des installations relevant de l'Église, toutes confessions confondues, est de loin supérieur à celui des personnes tuées ailleurs : établissements scolaires, dispensaires, hôpitaux, sanctuaires et communs ont été à maintes reprises couverts de cadavres et les choses mobilières telles que les fonts baptismaux, les autels, les chaires, les crucifix, les croix, les soutanes et les autres vêtements sacerdotaux ont été profanées dans une frénésie qui se voulait l'expression de sentiments anti-ecclésiastiques. Ces victimes étaient surtout tutsies.

À l'extérieur du Rwanda, certains dirigeants d'Église du continent africain animés d'un esprit de franchise n'avaient cessé d'avertir l'opinion de l'imminence d'un génocide. Invité pour représenter les Églises de l'Afrique au synode de Rome, le révérend Jose Chipenda,

K0230596

Secrétaire général de la CETA qui, pendant une période de trois ans précédant et suivant les Accords d'Arusha, avait déployé des efforts inlassables pour essayer de négocier la paix entre les groupes ethniques, les Églises et les mouvements politiques au Rwanda, avait manifestement le cœur brisé.

« Les yeux de l'Afrique sont aujourd'hui pleins de larmes. D'un côté, nous pleurons de joie face à l'expression merveilleuse de la démocratie et de la paix en Afrique du Sud. Mais, d'un autre côté, mes chers frères africains, nous sommes submergés d'angoisse à cause des massacres et des violences absurdes qui se déroulent au Rwanda où, nous en sommes convaincus, des souffrances d'une ampleur telle que le monde en a rarement connue sont éprouvées dans des circonstances devant lesquelles les pays africains, la communauté internationale et l'Église de par le monde semblent à la fois insensibles et impuissants. »

À l'intérieur du Rwanda, la hiérarchie de l'Église, aussi bien catholique que protestante, se taisait, manifestement complice, compromise et paralysée, à l'exception de quelques individus héroïques qui ont risqué leur vie et souvent l'ont perdue pour protéger et secourir leur peuple.

L'Église a été dévastée. Plus des deux tiers des prêtres catholiques étaient en exil ou morts, trois évêques ont été tués et des centaines d'églises ont été transformées en charniers. Huit des 11 évêques anglicans se sont enfuis à l'étranger, abandonnant leurs ouailles. Les églises ont été détruites et pillées.

Les principales Églises protestantes, l'Église anglicane et l'Église adventiste du septième jour étaient perçues comme étant proches de l'idéologie des extrémistes hutus purs et durs. Il en était de même pour l'Église catholique romaine. Le génocide a ébranlé le fondement même de toutes les Églises; aucune d'entre elles n'est demeurée les mains propres. Non seulement des milliers d'ouvriers apostoliques ont été tués, mais des centaines de milliers de paroissiens fidèles, responsables comme simples membres, ont été massacrés à l'intérieur de leurs églises qu'ils croyaient, sur la base des enseignements reçus, être des havres et des sanctuaires à l'abri de la violence. Nombre d'entre eux estiment encore avoir été trahis par leurs dirigeants.

Ironie tragique du sort, l'année des massacres a coïncidé avec le centenaire de l'introduction de la foi au Rwanda par les Missionnaires de l'Afrique (nouveau nom des Pères blancs). Les successeurs de ceux-ci expriment maintenant à la fois de l'amertume et de la colère à l'égard de leurs dirigeants, en particulier à l'égard de l'archevêque catholique Vincent Nsengiyumva et de son homologue anglican Augustin Nshamihigo.

K0230597

Les jeunes soldats du FPR censés garder les deux archevêques à l'époque ont tué le premier en même temps que deux autres évêques et 13 prêtres. Le second s'est enfui d'abord à Goma, ensuite à Londres, puis au Canada et aux dernières nouvelles il se trouverait à Nairobi où, toujours impénitent, il a créé une Église anglicane rwandaise en exil qui se veut indépendante. Il n'est plus en communion avec l'archevêque de Canterbury.

Comme nous l'avons dit, le Pape a exigé de mettre un terme aux massacres, mais ce n'est qu'au bout de plusieurs semaines après son intervention que les dirigeants de l'Église du Rwanda ont publié une quelconque déclaration. À ce moment-là, le 13 mai, après avoir fui Kigali pour se réfugier à Kabgayi, principal fief de l'Église catholique, qui jouissait d'une relative sécurité et était également plus proche du Gouvernement intérimaire extrémiste basé à Gitarama, certains dirigeants protestants et quatre évêques catholiques ont publié une déclaration « conciliante » faisant porter équitablement la responsabilité des faits au FPR et au « Gouvernement rwandais » et appelant les deux parties à « cesser les massacres ».

Aucun des deux archevêques n'a signé cette déclaration pourtant modérée et très imparfaite. En revanche, les dirigeants des Églises presbytérienne, méthodiste, méthodiste libre, baptiste et pentecôtiste l'ont signée, de même que quatre anglicans.

Les auteurs du document n'ont nullement parlé de génocide et se sont abstenus de nommer les organisateurs de ce fléau. Ils ont adressé leurs « condoléances » aux victimes, lancé un appel aux deux parties afin qu'elles mettent un terme aux massacres, proposé leur médiation aux deux parties en vue de la mise en place d'un nouveau gouvernement de « transition », demandé aux Nations Unies d'envoyer dans le pays une « force militaire neutre », exhorté les gouvernements « amis » à aider à la recherche d'une solution « négociée », « désapprouvé » les actes de profanation et de destruction de « lieux sacrés » et l'assassinat d'« ouvriers apostoliques » et « invité » tous les chrétiens à « refuser » de participer à des massacres et à des « actes de pillage et de vandalisme » et, au contraire, à prier pour la paix.

Il semblerait que les auteurs de la déclaration aient omis totalement et délibérément de traduire ce que le pape avait voulu dire lorsqu'il avait demandé de mettre un terme aux tueries et à la haine absurde. En déclarant les « deux parties » responsables sur un même pied d'égalité du génocide qu'ils n'ont d'ailleurs pas du tout mentionné, les dirigeants des Églises plaçaient les victimes (majoritairement tutsies) et les auteurs (majoritairement hutus) au même niveau. Or, le Gouvernement intérimaire de transition était illégal et était composé d'extrémistes du Hutu Power qui exécutaient le génocide organisé par le régime de Habyarimana. La médiation proposée en vue de la formation d'un gouvernement donnait à

K0230598

l'ancien la légitimité qui lui manquait et ne faisait aucunement appel à la participation du peuple rwandais. Les appels prophétiques et pastoraux que l'Église a toujours lancés en faveur de la justice et qui sont enracinés dans ses enseignements bibliques sont si absents de la suite de la déclaration qu'elle semble dénuée de toute sincérité.

Malgré tout, les deux archevêques ont refusé de signer ladite déclaration, parce qu'elle était hostile aux Hutus et au Gouvernement intérimaire. Ceux qui l'ont signée se sont dérobés néanmoins à leur mission consistant à reconnaître que le génocide était en cours. Aucun ecclésiastique tutsi n'a été mis à contribution dans le cadre de cette déclaration ou invité à y souscrire.

La MINUAR était sur le terrain, mais son mandat avait été si rigoureusement défini par le Bureau des Opérations de maintien de la paix de l'ONU qu'elle ne pouvait qu'essayer d'aider des poignées de Tutsis désespérés.

Aujourd'hui, l'Église ne peut même pas se prévaloir de sa neutralité. Elle a été complice en ce sens qu'elle n'avait pas entretenu la critique sociale au fil des années et même pendant le génocide pour désavouer catégoriquement la haine raciale, condamner la manipulation ethnique et l'ethnogenèse et dénoncer publiquement les violations des droits de l'homme. L'Église communiquait avec plus de gens que quiconque dans le pays, à l'exception peut-être de la radio de la haine dénommée RTLM, et ce depuis des décennies. Les chaires auraient pu fournir l'occasion de dire fermement et régulièrement à la quasi-totalité de la population que la haine ethnique est contraire à la volonté de Dieu et aux préceptes de l'Église. Au lieu de cela, à quelques exceptions près, l'Église et ses dirigeants sont restés silencieux, certains par peur et d'autres parce qu'ils croyaient au message exhortant à l'ethnogenèse et au génocide. La solution finale trouvée par ces dirigeants censés pourtant craindre Dieu était de tuer tous les Tutsis!

Les Églises étaient l'incarnation la plus manifeste de l'autorité morale dans toutes les communautés et leur silence a été interprété comme un signe d'approbation implicite et, dans de nombreux cas, explicite des massacres. Un chercheur a écrit à cet égard ceci : « L'étroite association des dirigeants de l'Église avec les principaux artisans du génocide a été interprétée comme un message tendant à faire comprendre que le génocide était conforme aux préceptes de l'Église. » (Longman).

Les déclarations de l'Église donnaient l'impression d'avoir été rédigées par un chargé des relations publiques du Gouvernement intérimaire extrémiste.

K0230599

Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'archevêque catholique hutu a été tué peu après la publication de la déclaration insipide des Églises, mais son homologue anglican également Hutu, l'archevêque Nshamihigo, a continué jusqu'à la fin à faire l'apologie du Gouvernement intérimaire extrémiste qui commettait le génocide. À ce jour, il n'a pas cessé de soutenir les actions de l'ancien régime. Lors d'une conférence de presse tenue à Nairobi le 3 juin 1994, après un voyage effectué en Grande-Bretagne et au Canada dans le but de mobiliser des fonds, l'Archevêque et un autre anglican, l'évêque Jonathan Ruhumuliza de Kigali, ont imputé la « crise » qui sévissait au Rwanda à l'avancée du FPR. À cette date, la plupart des Tutsis avaient déjà été tués ou s'étaient enfuis.

L'archevêque a déclaré ce qui suit : « Le FPR avait prévu de tuer ses opposants. Il avait les armes nécessaires pour le faire. Cet état de choses est devenu un grand obstacle à l'œuvre de pacification menée par le Gouvernement intérimaire, l'Église et les autres personnes éprises de paix. » Il a précisé qu'il n'était pas à Nairobi pour condamner mais pour expliquer.

Les journalistes présents ont explosé. Plusieurs d'entre eux avaient vu les hauts monceaux de cadavres entassés dans des églises et ont sauté sur le fait que le Gouvernement intérimaire était ainsi qualifié de pacifiste pour demander si les deux prélats, avec leurs élégantes soutanes pourpres et leurs belles cartes de visite gaufrées, étaient disposés à condamner les massacres et à déclarer le Gouvernement intérimaire coupable de génocide.

Nshamihigo a répondu par la négative. « Je ne veux pas condamner un groupe sans condamner l'autre », a-t-il dit, la voix presque hystérique, juste après avoir pourtant condamné le FPR.

De nombreux prêtres, pasteurs et autres ouvriers apostoliques ont odieusement trahi leurs congrégations, certains par contrainte, d'autres sous l'effet de la peur. Un grand nombre de chrétiens éminents ont également participé aux massacres, tuant sauvagement parfois les prêtres ou les pasteurs mêmes qui les avaient baptisés.

Un pasteur presbytérien tutsi décrit (*voir* l'ouvrage de McCullum) comment, caché dans le plafond, il a vu le principal ancien de l'Église de sa congrégation et d'autres membres égorger sa femme et ses sept enfants. « J'ai baptisé cet homme », a-t-il déclaré.

Dans d'autres cas, les prêtres et les pasteurs livraient aux milices déchaînées ceux qui essayaient d'aider les gens à s'enfuir. Certains membres du clergé refusaient d'aider les Tutsis, d'autres les protégeaient. Plusieurs prêtres et pasteurs héroïques ont risqué leur vie en témoignage effectif de la foi chrétienne qui commande d'aimer son prochain comme soi-même.

K0230600

Jose Chipenda, lors de son premier voyage au Rwanda après la guerre, a rencontré certains des pasteurs qui avaient survécu, mais ne s'étaient pas enfuis au Zaïre, comme l'avaient fait la plupart des gens, à la fin des hostilités. Il leur a rappelé l'Église confessante de l'Allemagne nazie où un petit nombre de personnes s'étaient opposées à l'holocauste alors que la grande majorité de l'Église n'avait guère protesté. Au Rwanda, ont-ils dit, il y avait deux Églises et plusieurs communions : l'Église institutionnelle officielle, dont la quasi-totalité des dirigeants étaient proches du Gouvernement, et une autre Église qu'ils ont baptisée l'Église survivante, dont certains des prêtres et pasteurs avaient refusé de cautionner les massacres et avaient concrétisé leurs paroles par des actes.

Quand on lui a demandé pourquoi l'Église avait failli à ses devoirs, le pasteur Aaron Mugemara qui avait perdu toute sa famille à Kigali, a recommandé la réconciliation, mais une réconciliation qui passe par la justice. « Comment pouvons-nous parler de réconciliation entre Hutus et Tutsis à nos populations alors que nous sommes divisés au plan ethnique et religieux et que nous avons posé des actes aussi abominables? »

« Pourquoi le message de l'Évangile n'a-t-il pas touché ceux qui avaient été baptisés? », lui a-t-on demandé. Voici ce qu'il a répondu :

« Qu'avons-nous perdu? Nous avons perdu nos vies. Nous avons perdu notre crédibilité. Nous avons perdu nos âmes. Nous couverts de honte. Nous sommes faibles. Mais, par-dessus tout, nous avons perdu notre mission prophétique. Nous n'avons pas pu aller nous-mêmes rencontrer le Président de la République ou envoyer nos dirigeants le faire pour lui dire la vérité sur ses actes, puisque nos dirigeants et nous-mêmes flattions servilement les autorités à tous les niveaux de notre Administration publique.

« Nous avons connu des massacres depuis 1959. Personne ne les a condamnés. Sous la Première République, des meurtres avaient été commis peu à peu, peu à peu, peu à peu, mais personne dans les Églises ne s'était élevé contre ces meurtres. Personne n'avait pris la parole au nom de ceux qui avaient été tués. Sous la Seconde République, les meurtres se sont de plus en plus multipliés et un plus grand nombre de personnes ont été torturées, violées et portées disparues. Malgré tout, nous n'avons rien dit, puisque nous avions peur, puisque nous étions à l'aise et puisque nous aimions la compagnie des riches et des puissants.

« Maintenant nous devons tout recommencer. Nous devons accepter que la mission que Jésus nous a confiée, à savoir prêcher l'Évangile, nous commande d'être prêts à protéger notre peuple et à nous tenir à ses côtés, même au risque de nos vies. La Bible ne fait pas de distinction entre Hutus et Tutsis; nous ne devons pas en faire non plus. »

La période postérieure au génocide

K0230601

Il faudra beaucoup de temps pour qu'une nouvelle Église naisse des cendres de la vieille. Déjà les clivages ethniques sont apparents; il y a peu de signes de repentance et la réconciliation ne se fera pas de si tôt, puisqu'il lui manque un élément de justice chrétienne.

Pourquoi tant de massacres ont-ils été perpétrés sur des biens-fonds appartenant à l'Église? Pourquoi tant de personnes sont-elles mortes dans des lieux considérés comme sacrés et habités par l'esprit d'humanisme? Pourquoi y a-t-il eu tant de profanation? Pourquoi des personnes qui avaient une crainte et un respect presque superstitieux pour les symboles sacrés ont-elles détruit ces derniers dont elles s'approchaient auparavant avec révérence et crainte?

Certains disent que c'était une stratégie délibérée adoptée par les extrémistes pour détruire toute solution de remplacement de leur idéologie, de leur ethnogenèse, en anéantissant tous ceux qui prônaient la modération et l'intégration ethnique en tant que Rwandais.

Dans son plan, le régime intérimaire a peut-être également prévu de faire appel à la participation du maximum de personnes, afin que celles-ci, de peur de donner l'occasion de les mettre elles-mêmes en cause, s'abstiennent de témoigner du génocide.

Les massacres et la destruction de symboles saints – Bibles, livres de prière, traités, fonts baptismaux, tabernacles, chaires, vêtements sacerdotaux, autels, etc. – témoignaient implicitement de la déchéance morale abjecte caractérisant la société rwandaise à tous les niveaux et concrétisée par la culture de l'impunité. Il existe de nombreuses informations qui font état de victimes restées passives au moment où elles étaient conduites vers la mort dans l'enceinte des places de l'église ou criant pendant qu'on les traînait vers l'entrée de celles-ci, où elles étaient mises à mort à coups de machettes.

Lors des massacres précédents de 1959, 1963, 1967, 1973 et 1990, devant lesquels l'Église a également gardé le silence, les ouvriers apostoliques étaient généralement épargnés. Tel n'a pas été le cas en 1994.

Plusieurs chrétiens rwandais conviendraient maintenant que l'Église en tant qu'institution a été détruite dans sa philosophie et a besoin d'une vision du monde complètement nouvelle, vision qui n'a pas encore du tout l'air de se mettre en place. La compromission de l'Église procédait de deux situations essentielles liées. En premier lieu, les dirigeants de l'Église entretenaient des liens extrêmement étroits avec le Gouvernement Habyarimana et le

K0230602

Gouvernement extrémiste qui lui a succédé et d'autres liens étroits unissaient les responsables en place à tous les niveaux de l'échelle administrative de l'Église à ceux de tous les échelons de l'État, ce qui a miné l'autorité morale et la voix prophétique de l'Église. En second lieu vient la stratégie adoptée par les organisateurs du génocide pour détruire tout détracteur ou toute voix dissidente.

Au cours des premiers mois qui ont suivi la fin de la guerre civile, les responsables religieux de la CETA et du COE ont parcouru les villes du Rwanda, grandes et petites, et les camps de réfugiés bouillonnants créés dans l'Est du Zaïre, à la recherche de signes attestant que les Églises jouaient un rôle de locomotive dans la proclamation de la vérité, la promotion de la justice et la recherche de la réconciliation, mais ils n'ont même guère pu trouver d'indices permettant de croire à l'existence d'un sentiment collectif ou individuel de culpabilité.

Les membres d'une délégation du COE ont déclaré en août 1994 qu'il n'était pas possible d'avoir « une discussion de fond » sur le génocide et le rôle que l'Église y avait joué, celle-ci préférant pardonner et oublier.

À maintes reprises, des prêtres et des pasteurs se sont montrés gênés de parler des massacres perpétrés dans leurs églises, préférant les oublier. À Cyangugu, un groupe de religieux a dit qu'il n'y avait aucune raison de se sentir coupable. « Qu'espérez-vous quand des foules sont surchauffées? J'essaie évidemment de prêcher le pardon, mais mes ouailles ne l'entendent tout simplement pas », a confié l'un d'eux.

Alors que 4 000 Tutsis ont été massacrés dans son église, un autre prêtre, toujours de Cyangugu, déclare ne rien en savoir : « J'étais ailleurs dans une autre paroisse quand les troubles ont commencé. Je ne sais pas qui étaient les assaillants ou combien de personnes ont été tuées. Je suis gêné quand les étrangers viennent fouiner dans nos affaires locales. »

Ses explications sont semblables à celles d'un éminent membre du clergé rwandais dont les positions font nettement écho à celles du Gouvernement intérimaire : « Une partie de la population s'est sentie menacée par une autre partie et a été forcée de se défendre ». C'est ce qui s'appelle en fait du génocide.

Quand il a entendu un pasteur de l'Église méthodiste dire que « les miliciens avaient de bonnes raisons de faire ce qu'ils ont fait », le révérend Jorg Zimmerman, pasteur allemand travaillant dans les camps de réfugiés créés en Tanzanie, a été si troublé par ce manque de sentiment de culpabilité qu'il a écrit à son Église à Wuppertal (Allemagne) :

K0230603

« J'ai certes été témoin de nombreuses manifestations d'une foi personnelle sincère, mais j'ai rarement entendu ou vu des signes d'une réflexion engagée sur les origines de la tragédie qui déchire le Rwanda depuis le début du mois d'avril. Durant les cultes auxquels j'ai assisté, la question de la responsabilité de l'Église n'a jamais été soulevée ni par les protestants ni par les catholiques. Les questions troublantes portant sur le manque d'interventions faites pour critiquer la société ou les limites d'une foi repliée sur soi-même et dénuée de toute dimension sociale ont été sciemment ou inconsciemment évitées. Ce dont j'ai été témoin, c'est une espèce de phénomène de répression psychologique ... »

Le 2 août, un groupe de prêtres catholiques a écrit du Zaïre au Pape. Parmi ces prêtres, il y en a un que l'auteur du présent rapport connaît personnellement comme ayant été responsable de crimes contre l'humanité et qui a été inculpé en France, même si l'affaire a par la suite été retirée du rôle pour des raisons techniques. Aujourd'hui, il dit la messe dans un petit village français et y réside avec toutes les prérogatives reconnues à un prêtre. Le groupe de prêtres susvisé a écrit ce qui suit au Saint-Père : « Tout le monde sait que les massacres sont le résultat de la provocation et du harcèlement du peuple rwandais par le FPR. Parler de génocide et insinuer que les Hutus ont unilatéralement tué les Tutsis, c'est ignorer le fait que les Hutus et les Tutsis se sont entre-tués. Nous osons même confirmer que le nombre de civils hutus tués par l'armée du FPR dépasse de loin celui des Tutsis victimes des troubles ethniques ... »

Ces prêtres ont fait état d'un complot ourdi pour exterminer le peuple rwandais à l'aide d'« une propagande visant à limiter le taux de natalité par des moyens non naturels tels que la propagation du SIDA et la prolifération des sectes ».

Tous Hutus, ils ont refusé de rentrer au Rwanda tant que les conditions suivantes ne seraient pas réunies :

- Que la sécurité soit assurée dans le pays par un organisme international autre que la MINUAR II;
- Que tous les membres de la population retournent dans leurs villages en toute liberté et toute tranquillité;
- Que le FPR arrête de peupler Kigali avec des étrangers et qu'il tourne le dos à sa politique de regroupement des personnes dans des camps de concentration, puisque c'est là le moyen le plus facile pour lui de massacrer ces personnes sous n'importe quel prétexte;

K0230604

- Que l'on cesse de parler de la création d'un tribunal international, dans lequel des criminels risquent d'être en même temps accusateurs et juges;
- Qu'un référendum soit organisé par tous les Rwandais, où qu'ils se trouvent, sous l'égide de la communauté internationale;
- Et que tous les partis politiques présents dans le pays participent à cette consultation, sans aucune exclusion;
- Que les Forces armées rwandaises fassent partie de l'Armée nationale tel que prévu dans les Accords d'Arusha, et qu'elles continuent leur mission de sauvegarde de l'intégrité du territoire national;
- Que toutes les religions puissent fonctionner librement conformément aux lois du pays et à leurs propres lois.

De cette déclaration relativement déraisonnable signée par 29 prêtres rwandais et adressée au Pape quelques semaines seulement après le pire des génocides connus dans l'histoire de l'Afrique, il ne ressort aucun sentiment de culpabilité, aucun signe de remords et aucune demande de pardon.

La justice et la réconciliation : une perspective protestante

« Le génocide commis au Rwanda représente une horreur sans précédent dans l'histoire des adventistes et oublier ces crimes revient à les entériner.

« Que peut-on faire pour se rappeler le cycle des violences criminelles commises contre l'humanité et le Corps du Christ et contribuer à y mettre un terme ?

- *Coopérer pleinement avec les tribunaux internationaux qui tentent d'établir la culpabilité ou l'innocence des Rwandais, y compris les adventistes, dans le massacre d'innocents.*
- *Mettre en place simultanément une commission désignée par l'Église mondiale pour faire rapport à la confession religieuse sur la nature de la participation de l'Église adventiste aux massacres commis au Rwanda et sur les actes héroïques de sauvetage posés qui auraient été accomplis ...*

K0230605

« Les adventistes espèrent que le tribunal international n'aura jamais à annoncer la mise en accusation d'adventistes du septième jour. Instinctivement, l'Église mondiale veut se tenir éloignée de ce qui s'est passé au Rwanda. Mais si la hiérarchie de l'Église adventiste du septième jour reconnaît réellement l'importance de l'unité, elle devra agir vigoureusement pour veiller à ce que les adventistes n'oublient pas le Rwanda, mais plutôt en conservent le souvenir ... »

*« Nous devons en conserver le souvenir afin de rappeler à nous-mêmes, aux parents des victimes et aux assassins qui continuent de faire leurs dévotions sabbat après sabbat au sein de l'Église adventiste que Dieu n'a sans aucun doute rien oublié. » (Roy Branson, dans un article publié en anglais sous le titre « Never Again », dans *Spectrum, The Journal of the Association of Adventist Forum*, vol. 25, n° 4, juin 1996.)*

À en juger par la réaction de certains dirigeants adventistes dans l'affaire Ntakirutimana, l'Église n'est pas à l'avant-garde des efforts fournis pour veiller à ce que justice soit rendue s'agissant du génocide commis au Rwanda. Répondant à la question d'un journaliste qui voulait savoir si l'Église adventiste avait fait une déclaration officielle dans le cadre de l'affaire *Ntakirutimana*, L. T. Daniel, président de la Division Afrique-Océan Indien dont dépend la « Rwanda Union Mission », a déclaré :

*« Il n'a pas agi à titre officiel, si tant est qu'il ait agi. À notre connaissance, il n'y a pas de réunion de comité qu'il ait convoquée et qui ait pris une quelconque mesure. Alors, l'Église ne saurait le défendre officiellement, puisqu'il n'y a pas eu d'action officielle. ... S'il a vraiment agi, il l'a fait à titre personnel ... et l'Église n'a ainsi pas de position officielle en ce qui le concerne » (Alita Byrd, dans un article publié en anglais sous le titre « Sabbath Slaughter : SDAs and Rwanda », dans *Spectrum*, vol. 25, n° 4, juin 1996).*

La réaction de Daniel au sujet du génocide est également marquée par l'indifférence. En 1996, deux ans après le génocide, il a déclaré :

« Notre stratégie consiste à oublier le passé pour repartir à zéro. Il n'est pas facile de prêcher au peuple profondément blessé du Rwanda après avoir entendu parler de ces atrocités. Mais nous devons pardonner à ceux qui nous font du mal. Nous devons pardonner en tout cas. »

J.J. Nortey, son prédécesseur et chef de la Division Afrique pendant le génocide, fait écho à son opinion :

K0230606

« Il devrait y avoir un point à partir duquel nous puissions dire tout simplement que ce qui est passé est passé. Repartons à zéro. »

Les solides liens d'amitié que les Églises protestantes, l'Église catholique romaine et leurs clergés avaient nourris au fil des nombreuses années d'action missionnaire avec leurs homologues installés à l'étranger ont contribué à forger de telles opinions. Il y a cependant toutes les raisons de scruter le passé pour en tirer des leçons.

Dans la plupart des cas, le soutien enthousiaste apporté aux artisans du génocide par de nombreux membres du clergé rwandais – pasteurs et prêtres, animateurs, évêques et modérateurs, voire l'ensemble de la hiérarchie – était la résultante logique d'une longue histoire de relations étroites entretenues avec le régime de Habyarimana et de liens d'amitié les unissant intimement aux promoteurs des massacres, de leur adhésion à l'idéologie politique qui a conçu le génocide, ainsi que de la poursuite de leur intérêt personnel et de leur passion des intrigues politiques.

« Prenant acte de l'histoire des clivages ethniques au Rwanda et du rôle que les missionnaires et l'Église y ont joué, les membres du séminaire ont en outre déclaré que depuis 1959 jusqu'au génocide de 1994, les Églises du Rwanda n'avaient jamais, de façon officielle et expresse, réprouvé la violence et les massacres d'innocents. Au contraire, ont-ils fait remarquer, des pratiquants et des pratiquantes ont trempé dans ces actes humiliants soit par leur aide passive, soit en prenant ouvertement part au crime, soit encore en justifiant l'inacceptable. Après le génocide, l'Église continue à faire comme si de rien n'était, ont relevé les représentants de l'Église, sommant par la même occasion l'Église du Rwanda de faire ouvertement preuve de soutien et de solidarité envers ses membres et de les aider à assurer leur guérison et la réconciliation nationale au Rwanda. »

« Selon eux, il est vrai que le génocide de 1994 était un signe attestant que l'Église locale et universelle manquait à ses devoirs, mais celle-ci doit maintenant reconnaître sa responsabilité dans ledit génocide, se repentir, demander humblement pardon et se racheter ... Les dirigeants de l'Église ont souligné que celle-ci ne devrait pas entraver la justice humaine, mais plutôt encourager les gens à se repentir et à pardonner. » (Conseil des Églises protestantes, lors d'un séminaire oecuménique de trois jours tenu à Kigali en mars 1997).

K0230607

De l'avis général, comme la population du Rwanda était à plus de 60 % constituée de membres de l'Église catholique romaine, les confessions non catholiques et protestantes beaucoup moins représentatives ont été moins impliquées dans le génocide, même si, comme c'est le cas pour les adventistes, bon nombre de leurs membres étaient des Tutsis.

Le fait que les Églises (ou les diverses communions) n'ont pas pris position de manière collective et la preuve accablante de la participation directe de leurs dirigeants aux massacres sont troublants et témoignent également de la culture de l'impunité et de l'ethnogenèse qui s'étaient incrustées dans les plus hautes sphères de toutes les Églises.

« La voix de l'Église, toutes communions confondues, était silencieuse; la voix du Corps du Christ de par le monde, sans exception, n'a pas été entendue. Certains des évêques tant catholiques romains qu'anglicans, tout comme des dirigeants des Églises protestantes, sont impliqués dans la planification et l'exécution du génocide. La confiance des chrétiens dans leurs guides spirituels est mise à rude épreuve ». Tels sont les propos tenus en 1996 par l'évêque anglican David Birney, envoyé spécial de l'archevêque de Canterbury au Rwanda.

Pour la 8^e Session du Conseil œcuménique des Églises (COE) tenue à Harare en décembre 1998, il est évident qu'on n'est pas en train de faire justice, alors que la justice est un élément essentiel des enseignements du Christ que les Saintes écritures placent toujours avant toute chose. Comment se fait-il, s'est demandé le comité sur le Rwanda, que presque tous les membres du clergé accusés d'avoir participé à l'organisation et à l'exécution du génocide vivent en liberté, hors du Rwanda, ne faisant l'objet d'aucune poursuite judiciaire?

Les dirigeants des Églises du Rwanda faisaient activement de la propagande pour le compte du Gouvernement intérimaire, accusant le FPR dirigé par des Tutsis « d'avoir plongé le pays dans le désordre », selon l'expression de l'évêque anglican Jonathan Ruhumuliza qui a été envoyé à l'étranger en juin 1994 avec d'autres dirigeants d'Églises non catholiques pour tenter de convaincre le monde extérieur que ledit Gouvernement était légitime.

Le 12 mai 1994, de Shyogwe où il était basé, il a adressé une lettre au révérend Jose Chipenda, Secrétaire général de la Conférence des Églises de toute l'Afrique (CETA), l'organe œcuménique continental basé à Nairobi. Voici la teneur de la lettre :

« Le décès du président de notre pays nous a introduits dans une période difficile au cours de laquelle de nombreuses personnes ont perdu la vie. La rupture du cessez-le-feu par le Front patriotique rwandais a plongé le pays dans le désordre et la population a commencé à s'entretenir.

K0230608

« Le Président de la République et le Premier Ministre étant morts, il n'y avait plus personne à la tête du pays. Après la mise en place du nouveau Gouvernement, nous voyons les choses changer pour le mieux. Les ministres font de leur mieux pour rétablir la paix dans le pays, malgré les nombreux problèmes qu'ils rencontrent. Ce que nous pouvons dire, c'est que six préfectures sur 10 ont repris leur fonctionnement normal. Nous sommes soucieux de ce qui se passe. En effet, les rebelles détruisent tout, tuant toutes les personnes qu'ils trouvent sur leur chemin, pendant que le Gouvernement intérimaire essaie de ramener la paix dans le pays.

« Personne n'était, n'est ni ne sera heureux de ce qui s'est passé, mais nous devons voir ce qu'il y a lieu de faire ... Les Églises ont fait ce qu'elles ont pu et continuent de le faire, convaincues que Dieu viendra en aide à son peuple. »

Au moment même où l'évêque Ruhumuliza écrivait de Shyogwe sa lettre pour solliciter le soutien de la CETA, il a été accusé par ses paroissiens d'avoir participé avec des membres du Gouvernement intérimaire et des *Interahamwe* à des réunions au cours desquelles le massacre des Tutsis de la paroisse avait été planifié, et d'avoir distribué des fusils aux *Interahamwe* tout en empêchant les Tutsis de chercher refuge dans les églises et d'avoir remis des réfugiés aux mains des miliciens.

Selon certaines sources, Mgr Adonia Sebununguri, évêque anglican de Kigali, supérieur hiérarchique immédiat de Ruhumuliza et ami intime de Habyarimana, aurait demandé à Jean Berchmans Mutimura, un prêtre qui avait caché des réfugiés tutsis, de ne pas se donner de la peine pour eux. « En effet, », aurait-il expliqué, « Dieu même était d'accord que les Tutsis meurent, car ils sont une race maudite. Il est nécessaire de les faire venir afin que les garçons (*Interahamwe*) puissent les tuer immédiatement : il n'y a pas de pitié pour ces méchants. »

Des histoires similaires sont également racontées à propos d'autres Églises. Une espèce de propagande lancée par les dirigeants hutus s'est propagée chez tous les responsables des Églises rwandaises qui, non seulement entretenaient entre eux des rapports étroits, mais encore étaient liés au Gouvernement intérimaire. Ces Églises reconnaissent l'existence de la crise, mais se refusent à parler de génocide ou d'en désigner les auteurs. En fait, l'archevêque Nshamihigo a demandé aux membres du clergé relevant de sa compétence de travailler absolument en étroite collaboration avec les autorités administratives locales qui étaient chargées de l'organisation des massacres :

K0230609

« Après la mort du président du Rwanda, le début des massacres inter-ethniques et le brusque déclenchement des combats entre l'armée nationale rwandaise et le Front patriotique rwandais (FPR), des centaines de milliers de personnes ont été tuées et des millions d'autres se sont enfuies de chez elles.

« Le Bureau provincial (siège de l'Église anglicane du Rwanda) travaillera en étroite collaboration avec les autorités administratives locales ... Celles-ci maintiendront l'ordre dans les centres ... » (Un appel en faveur du Rwanda et du Burundi a été lancé à l'échelle mondiale par l'archevêque de Canterbury du 15 avril au 31 décembre 1994. Nshamihigo a publié sa déclaration ci-dessus reproduite à l'occasion de cet appel, à partir des bureaux du Conseil consultatif anglican à Londres.)

Le révérend Michel Twagirayesu était président de l'Église presbytérienne du Rwanda au moment du génocide. Des témoins parlent des conversations qu'il a eues avec des miliciens et racontent comment ceux-ci « étaient très contents, dans la mesure où Twagirayesu avait également dit qu'il n'y avait pas eu de génocide au Rwanda. Les miliciens avaient l'habitude de dire que Twagirayesu les représentait bien. »

Seize pasteurs presbytériens tutsis et d'innombrables ouvriers apostoliques et fidèles ont perdu la vie pendant le génocide, alors que Twagirayesu était encore président de cette confession religieuse. Il a constamment nié l'existence du génocide, ainsi que sa responsabilité dans ledit génocide, malgré ses relations étroites avec les *Interahamwe*, tout en imputant les massacres au FPR et les problèmes du Rwanda aux Tutsis.

La complicité des dirigeants des Églises était bien connue tant à l'intérieur du Rwanda qu'au niveau international. Ils ont constamment participé à la planification et à l'organisation des massacres, ainsi qu'à l'identification des victimes tutsies pour les séparer des Hutus. Pourtant, pour une raison ou une autre, la communauté ecclésiale internationale n'a pas pu accepter que les ecclésiastiques rwandais étaient de connivence avec le Gouvernement intérimaire et les miliciens qui commettaient le génocide.

Michel Twagirayesu est resté vice-président du COE pendant plus d'un an, même s'il n'assistait pas aux réunions. Il a été publiquement accusé de génocide par le révérend pasteur Aaron Mugemera, membre de l'Église presbytérienne comme lui (voir ci-dessus) lors d'une réunion presbytérienne régionale tenue à Windhoek en Namibie, mais aucune mesure n'a été prise par l'Église.

K0230610

Les responsables de son Église disent qu'il s'est enfui à Bukavu (Zaïre, actuellement République démocratique du Congo) en emportant neuf véhicules appartenant à l'Église, y compris la limousine qui lui avait été donnée par le Président Habyarimana. Aux dernières nouvelles, à les en croire, il exerçait comme pasteur presbytérien à Masisi en République démocratique du Congo.

Il peu surprenant, compte tenu du grand nombre de responsables religieux mis en cause qui continuent de mener une vie normale hors du Rwanda, avec le soutien de leurs Églises sœurs de l'étranger, de voir les rescapés penser qu'il n'y a guère de chance que lesdits responsables soient sévèrement sanctionnés. Leurs propres autorités ecclésiastiques à l'étranger souhaitaient « haïr le péché mais pardonner aux pécheurs. »

Un exemple classique de cette situation, c'est celui de l'évêque Aaron Ruhumuliza, méthodiste libre qui était également représentant de droit du Conseil des Églises protestantes du Rwanda (CEPR) pendant et immédiatement après le génocide.

De nombreux réfugiés se rendus en masse à son église située à Gikondo après le début des tueries pour y chercher asile, pensant que personne ne leur ferait de mal dans la maison de Dieu, tout comme l'ont fait, à leur grande horreur, tant de Rwandais pendant les 10 semaines de génocide. À l'église méthodiste de Gikondo, Ruhumuliza et un de ses confrères ont commencé à préparer un massacre le 8 avril. Les réfugiés qui avaient couru vers la place de l'église étaient des méthodistes et des membres d'autres confessions religieuses. Certains étaient hutus et d'autres tutsis.

Selon des témoins, l'évêque a demandé que les Hutus se mettent d'un côté et les Tutsis de l'autre. Voyant que les gens hésitaient à le faire, Ruhumuliza a exigé à chacun de présenter sa carte d'identité. Une fois les groupes séparés, l'église a été fermée jusqu'à l'arrivée des assassins (miliciens). Presque toutes les personnes qui s'y trouvaient ont été tuées par les *Interahamwe*, mais la planification avait été faite par l'évêque et un autre pasteur.

Une femme témoin a déclaré que l'évêque lui avait dit : « Je vais prier pour toi. Je viens de me rendre compte que les Tutsis n'ont aucune chance de s'en sortir. Ils sont tous méchants. Mais il est nécessaire de prier, de confesser tes péchés et de mourir dans le Christ. »

D'aucuns soutiennent que le génocide commis au Rwanda n'avait rien à voir avec l'appartenance ethnique de ses protagonistes, qu'il s'agissait d'une lutte pour le pouvoir opposant des partis et mouvements politiques (le MRND et le FPR); mais les paroles de l'évêque méthodiste Aaron Ruhumuliza démentent cette thèse, tout comme les propos de nombreux autres dirigeants religieux :

K0230611

« Je suis chargé de la sécurité dans cette sous-préfecture. Je suis hutu et il en est de même pour ma famille. J'ai dû passer par Kibuye pour me rendre ici. Mais laissez-moi de vous dire que par rapport aux gens d'autres localités, vous êtes les vrais Hutus. Vous devez changer votre façon de nager, car le courant a changé. »

Après le génocide, l'évêque s'est réfugié à Nairobi d'où il a établi en juillet 1995 un rapport intitulé *The Point of View of the Protestant Church on the Rwandese Crisis* et adressé à la CETA au nom du CPR. Tout ce document de 37 pages est un plaidoyer en faveur des Hutus et réduit les problèmes du Rwanda aux Tutsis que son auteur décrit comme étant des « envahisseurs étrangers n'ayant gouverné que par la dictature et le terrorisme depuis le XVI^e siècle. » Ce dirigeant religieux reprend la théorie et l'idéologie racistes et fausses implantées au Rwanda par les premiers missionnaires européens plus d'un siècle auparavant.

Parlant du génocide, l'évêque a écrit ce qui suit :

« De nombreuses personnes sont convaincues que le 6 avril 1994, ce sont les soldats du FPR qui ont assassiné le Président Habyarimana avec la complicité des soldats du contingent belge, en faisant exploser son avion pendant sa descente vers l'aéroport de Kigali. Depuis cette date, la violence s'est emparée du Rwanda, provoquant beaucoup d'atrocités et d'introspection ... Les envahisseurs n'avaient pas mesuré l'effet qu'allait avoir l'acte qu'ils avaient posé, à savoir l'assassinat du Président Habyarimana. Vu la situation de tension créée par les envahisseurs tutsis du Rwanda chez les Hutus inquiets du pays et l'adoration que ces derniers vouaient au Président Habyarimana considéré dans ces circonstances comme leur sauveur, attenter à sa vie à ce moment précis revenait à enclencher le mécanisme d'une inimaginable explosion ...

« Alors, les massacres se sont déclenchés et se sont répandus comme une traînée de poudre dans tout le pays. Certains qualifient le bain de sang enregistré au Rwanda de génocide, d'autres simplement de massacres déclenchés par la nervosité qui a suivi l'assassinat du Président Juvénal Habyarimana. S'il s'agissait d'un génocide, la question à laquelle le monde répondrait serait celle de savoir qui a préparé et exécuté ledit génocide au Rwanda. Apparemment, la plupart des Rwandais, aussi bien hutus que tutsis, sont d'avis que le problème du génocide dans leur pays a été déclenché par la mort du Président Juvénal Habyarimana. Ce décès avait été planifié de longue date par les *Inkotanyi* (c'est-à-dire le FPR et ses alliés).

K0230612

« Les propagandistes s'emploient insidieusement à montrer comment les Rwandais ont procédé à des massacres absurdes après l'assassinat du Président Habyarimana survenu le 6 avril 1994, au lieu d'exposer les racines du mal. Cette réaction, aussi dégoûtante qu'elle soit, a été provoquée. Toute personne douée d'intelligence devrait se demander qui a provoqué qui et pour quelles raisons. Les gens ne peuvent pas du jour au lendemain commencer à s'entretuer tout simplement pour leur plaisir, comme certains esprits minables veulent nous le faire croire. La brutalité dont les Tutsis ont fait preuve à l'égard des Hutus et qui a culminé par l'invasion du Rwanda en 1990, suivie du massacre de centaines de milliers de Hutus dans le Nord du pays, peut être méconnue par le monde ou les responsables américains, mais pas par les Rwandais.

« La différence importante existant entre les Tutsis et les Hutus réside dans le fait que les Hutus ont pu facilement céder devant la simple prédication de l'amour et du pardon pour oublier en conséquence le passé et s'atteler à la promotion de l'UBUMWE, c'est-à-dire de l'unité nationale, même après le massacre de centaines de milliers de leurs parents bien-aimés par leurs adversaires extrêmement sauvages, alors que les Tutsis estiment qu'ils commettraient une abomination et porteraient gravement atteinte à leur humanité supérieure s'ils s'abaissaient pour se placer au même niveau que les Hutus qui sont des hommes et des femmes de second rang. C'est pourquoi, depuis plus de deux décennies, leurs *Inkotanyi* mènent clandestinement la guerre afin de libérer le Rwanda plutôt que de chercher tout simplement à assurer l'égalité des droits, étant congénitalement acquis à l'idée que les Tutsis doivent nécessairement être au pouvoir et régner sur les Hutus serviles sans accepter le moindre compromis ... Tout a commencé avec la propagande lancée par les Tutsis pour révéler leur projet de reprise du pouvoir au Rwanda.

« Les Églises chrétiennes ont fait ce qui était en leur pouvoir, mais il convient de rappeler qu'elles n'avaient pas de mitraillettes pour combattre ceux qui refusaient d'accepter les conseils qu'elles donnaient à chacune des parties en conflit ni de prisons pour les sanctionner. Leurs devoirs consistent uniquement à prêcher la parole de Dieu et à donner à tous des conseils leur permettant de vivre en harmonie. Tous ces objectifs ont été atteints. »

Il importe au plus haut point de souligner ici que certaines des observations faites par les dirigeants des Églises et citées ci-dessus ne sont pas tout simplement l'expression de leur préférence pour un camp dans une guerre civile opposant un parti ou une formation politique et ses milices à un autre parti politique et ses propres milices. Les dirigeants d'Église qui sont mentionnés ici sont tous protestants et non catholiques romains, mais leurs adversaires ethniques et les raisons qu'ils avancent pour justifier ce qui s'est passé sont les mêmes. La diatribe de l'évêque Aaron Ruhumuliza contre les Tutsis n'est pas simplement l'opinion

K0230613

d'un individu, car son document a été présenté au nom du CEPR (Conseil des Églises protestantes du Rwanda) qui est au Rwanda l'équivalent du conseil oecuménique national des Églises chrétiennes existant sous diverses appellations dans la plupart des pays africains. Le CEPR est un membre de plein droit de la CETA et du COE et représente toutes les Églises protestantes du Rwanda.

La relation étroite unissant les Églises protestantes au régime de Habyarimana et à celui qui lui a succédé, à savoir le Gouvernement intérimaire, est presque exactement la même que dans le cas de l'Église catholique, bien que celle-ci ne fasse pas partie du CEPR. Les dirigeants de toutes les Églises du Rwanda étaient exclusivement hutus. Selon des renseignements fournis par de nombreux prêtres et pasteurs de diverses confessions religieuses, il aurait été quasiment impossible qu'un Tutsi soit dirigeant d'Église, étant donné l'institutionnalisation de l'ethnogenèse au sein des Églises. En fait, il n'y avait à l'époque au Rwanda aucune confession chrétienne dont les responsables n'étaient pas violemment anti-tutsis.

Par ailleurs, il ressort clairement des travaux de recherche effectués avant, pendant et après le génocide que les dirigeants des Églises (protestants et catholiques romains) entretenaient de surcroît des relations étroites avec les responsables de leurs confessions respectives partout en Afrique et dans le monde. En raison de ces relations étroites tant personnelles que financières, il était difficile et paradoxal que des institutions telles que le COE, la Communauté anglicane mondiale, le Vatican, la CETA, la Conférence générale des adventistes du septième jour et les sièges internationaux des autres confessions religieuses condamnent les Églises du Rwanda ou critiquent les actions de l'Église dans ce pays.

Même aujourd'hui, les Églises, sans exception, et les conseils oecuméniques ont d'énormes difficultés à parler du rôle que l'Église et ses dirigeants ont joué en tramant le génocide, en l'organisant et en participant à son exécution.

Certains dirigeants de l'Église veulent la mise en place d'une « commission vérité » semblable à celle de l'Afrique du Sud, ce qui suscite de la consternation et de la colère chez les rescapés du génocide. En 1997, par exemple, le nouveau Secrétaire général du CEPR, Emmanuel Nsabimana, a fait valoir non seulement que la création d'une « commission vérité » reviendrait à dire que le génocide avait été commis par les deux parties, mais encore que l'Église avait prouvé qu'elle n'avait pas l'autorité morale nécessaire pour engager le processus de réconciliation nationale ou y jouer un quelconque rôle important. « Comment peut-on s'attendre à ce que l'Église prêche la vérité alors qu'elle-même n'en fait aucun cas? », a-t-il demandé.

La réaction internationale

K0230614

À en juger par la manière dont elles ont réagi aux accusations formulées contre leurs dirigeants et le clergé, les Églises sont mal équipées pour faire face à des crises d'une ampleur comparable à celle du génocide rwandais. La plupart des grandes Églises reconnaissent qu'elles n'ont pas franchement dénoncé le génocide et ne s'y sont pas opposées en général, mais elles évitent dans tous les cas connus de montrer du doigt les individus qui ont fait preuve d'une conduite répréhensible en organisant ledit génocide, en y participant ou en le prônant.

La réaction des dirigeants de l'Église à l'échelon international a été remarquablement timide, y compris celle du Pape actuel auquel on a demandé à plusieurs reprises d'ouvrir des enquêtes sur les allégations selon lesquelles la plupart des évêques catholiques et la majorité des prêtres, religieuses, moines et autres religieux hutus avaient été impliqués dans le génocide. Il ne l'a pas fait publiquement. Les dirigeants des autres communions ne se sont pas non plus prononcés clairement. Ils veulent ainsi dire qu'il faut pardonner et oublier. Pourtant, l'Église enseigne que sans la justice, la réconciliation est impossible.

Cette importance de la justice dans le processus de réconciliation est soulignée par Mgr Desmond Tutu en personne, archevêque anglican retraité de la ville du Cap, qui a présidé la « Commission vérité et réconciliation de l'Afrique du Sud » et était président de la CETA pendant et après le génocide. Il s'est rendu au Rwanda en août 1995 pour le compte de la CETA et a souligné la nécessité de mener des enquêtes sur les allégations portées contre les dirigeants de l'Église et le clergé en disant : « Il ne faut pas permettre aux gens de commettre des meurtres et de les perpétuer impunément. » Il s'est également prononcé en faveur d'une « justice pondérée par la clémence », insistant sur le fait que la justice est le fondement de la paix et de la réconciliation au Rwanda et que la règle du pardon et de l'oubli trouve application « lorsque justice a déjà été rendue et rendue notoirement. »

La faillite morale et spirituelle

Les allégations portées contre les dirigeants de l'Église n'enlèvent rien à l'héroïsme et à la compassion de nombreux individus membres du clergé, toutes confessions religieuses confondues, qui ont risqué et perdu leur vie pour sauver des gens lors des attaques. Mais il n'y a pas d'exemple d'un seul dirigeant de l'Église qui ait fait montre d'un tel courage. Au contraire, la plupart d'entre eux ont plutôt joué un rôle prépondérant dans l'organisation et la perpétration des massacres.

K0230615

De par son existence même, le génocide témoigne de la faillite morale et spirituelle des diverses hiérarchies et des dirigeants de toutes les Églises chrétiennes. L'Église a trahi son peuple et ses croyances en péchant par action et par omission. Depuis le début de l'activité missionnaire sous les colonisations allemande et belge jusqu'à ce jour, l'Église a pratiqué l'ethnogenèse aux échelons les plus élevés de sa hiérarchie. Au Rwanda, cette situation règne depuis le tout début de la présence de l'Église dans le pays.

Les vertus chrétiennes que sont la justice, la paix et la réconciliation, la vérité et l'amour, ainsi que la croyance selon laquelle tous sont créés égaux à l'image de Dieu, ont été sacrifiées par l'Église tout au long de son histoire au Rwanda, même si certains chrétiens héroïques ont perdu leur vie pour ces croyances. La pratique immorale et antichrétienne de l'impunité est entrée dans l'Église et y a régné. L'Église a été volontairement corrompue par les dirigeants politiques à tous les niveaux et a pratiqué l'ethnogenèse de manière institutionnelle tout le temps. En d'autres termes, comme nous l'avons illustré ci-dessus, l'Église, en tant que Corps du Christ au Rwanda, quelles que soient les différences existant entre ses diverses communions, a institutionnalisé la rigidité des identités ethniques à ses propres fins politiques et afin de conserver sa position de faveur à tous les échelons de la société rwandaise, notamment auprès de l'ensemble de la hiérarchie gouvernementale et administrative.

L'Église croyait, comme l'évêque Aaron Ruhumuliza l'a dit clairement dans son document adressé à la CETA, qu'il était légitime de politiser et polariser la société par le biais des différences ethniques et de jouer la carte ethnique à ses propres fins.

De nombreux dirigeants de l'Église font également valoir à leur décharge que s'ils n'ont rien pu accomplir, c'est parce que la guerre faisait rage (les combats opposant le FPR aux FAR et aux milices) et ne leur laissait aucun moyen d'aider les leurs. « Nous ne pouvions rien faire; alors nous étions obligés soit de collaborer avec les autorités, soit de fuir avec nos familles pour nous cacher. » Tel est le refrain qui revenait souvent.

Mais à maintes reprises, des pasteurs et des prêtres ont été accusés d'avoir attiré par la ruse les Tutsis membres de leur congrégation vers certaines concessions et vers les églises en promettant abri et protection à ces réfugiés (les Tutsis se qualifiaient souvent de réfugiés, dans la mesure où ils avaient été forcés de quitter leurs domiciles pendant les massacres antérieurs), pour ensuite fermer les portails ou faire encercler les lieux par des *Interahamwe* et enfin lancer la meute de « génocidaires » sur leurs victimes sans défense.

K0230616

Contrairement à tous les massacres antérieurement enregistrés au Rwanda, ceux qui se sont produits à l'occasion du génocide ont la particularité d'avoir été commis dans l'immense majorité des cas à l'intérieur d'églises, d'hôpitaux confessionnels et de concessions appartenant aux Églises. Il n'en a pas été ainsi tout simplement parce que des meurtriers avaient décidé de profaner les lieux sacrés, mais encore parce que l'organisation des massacres a été faite par les dirigeants de l'Église en toute connaissance de cause et avec la pleine collaboration des autorités administratives locales et des milices.

Les manquements de l'Église

Durant de nombreuses années, l'Église n'a pas assuré d'encadrement moral au Rwanda, pendant que la corruption et la culture de l'impunité se propageaient du domaine séculier au domaine sacré. Elle n'a pas utilisé ses chaires et ses vastes réseaux, ainsi que ses contacts avec la population locale, pour répandre l'évangile de justice et de paix.

L'Église a manqué à ses devoirs lorsqu'elle a refusé de faire entendre sa voix prophétique pour critiquer le Gouvernement, alors que celui-ci avait laissé clairement voir bien avant les faits survenus le 6 avril 1994, qu'il préparait méthodiquement le génocide. En effet, l'Église en était certainement au courant, puisqu'un si grand nombre de ses dirigeants ont contribué à l'organisation dudit génocide.

À l'exception de quelques-uns de ses membres qui ont fait preuve de courage, l'Église s'est lamentablement abstenue de protéger les réfugiés, les malades, les personnes remplies d'épouvante, les femmes, les enfants, les sans-abris et les personnes dépourvues de tout protecteur et de leur offrir le cadeau traditionnel que constitue l'asile.

Si l'Église a ainsi lamentablement manqué à ses devoirs de protection et d'asile, c'est parce qu'elle était moralement – et dans de nombreux cas matériellement – corrompue.

Il est maintenant évident, en revoyant les clivages ethniques que l'Église a justifiés par des arguments d'ordre théologique, hiérarchique et ecclésiastique dès ses débuts au Rwanda, que les hiérarchies ecclésiales ont joué la carte d'un groupe au détriment de l'autre, favorisant l'un pour rejeter l'autre, puis faisant volte-face pour préférer le second au premier.

K0230617

Dans ses débuts, l'Église s'est prostituée avec les Administrations coloniales, les soutenant et jouant la carte ethnique pour institutionnaliser les relations de plus en plus étroites qu'elle entretenait avec les pouvoirs publics et l'État à parti unique, si bien que la ligne de démarcation existant entre l'Église et l'État avait pratiquement disparu à tous les échelons de l'Administration.

L'Église s'est volontairement laissée coopter dans les échelons les plus élevés de la hiérarchie politique et administrative et les deux institutions ont procédé, chacune dans son propre intérêt, à une polarisation rigide et nette de la société selon des critères ethniques.

« Puisque nous avons totalement manqué à nos devoirs, les gens remettent maintenant tout en question, notamment leur foi », a dit le révérend Albert Mongi, ancien Secrétaire général de la Société biblique, organisme protestant interconfessionnel dont le siège se trouve en Grande-Bretagne et qui distribuait des Bibles et autres documents religieux en kinyarwanda.

« Ils demandent où était ce Dieu d'amour que nous avons prêché, où se trouvaient les anges gardiens lorsque les tueurs sont entrés dans les églises et où se trouvait ce Jésus qui avait prêché la bonne nouvelle aux pauvres et béni les faibles et les affligés », a-t-il également déclaré à son retour des camps de réfugiés situés en Tanzanie en juin 1994.

Tout s'était envolé. Les apparences trompeuses et la hiérarchie étaient là. Les liens étroits avec les préfets, les sous-préfets et les bourgmestres étaient là. Les véhicules de marque Mercedes et d'autres avantages étaient là pour les dirigeants. Les longues réunions secrètes que Habyarimana tenait avec les évêques et les autres dirigeants religieux étaient là. Mais la foi s'en était allée, si tant est qu'elle ait même été présente.

L'Église, comme l'a dit ci-dessus Emmanuel Nsabimana qui a demandé d'une voix accusatrice à ses frères prêtres et pasteurs comment l'Église pouvait participer à une « commission vérité » alors qu'elle n'avait pas été en mesure de prêcher le Dieu d'amour et de vérité, de justice, de paix et d'égalité en plus de cent ans de présence au Rwanda, avait de nombreux problèmes à résoudre, problèmes qui sont sortis au grand jour pendant les 10 semaines horribles qu'a duré le génocide en 1994.

Les voies de salut

L'Eglise ne peut pas s'en tirer sans peine. À l'instar de toutes les autres institutions rwandaises, elle s'est compromise par l'ethnogenèse. Elle a renié le rôle que lui avait assigné le Christ :

K0230618

Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; j'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi. Les justes lui répondront : Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, et t'avons-nous donné à manger ou avoir soif, et t'avons-nous donné à boire? Quand t'avons-nous vu étranger, et t'avons-nous recueilli; ou nu, et t'avons-nous vêtu? Quand t'avons-nous vu malade, ou en prison, et sommes-nous allés vers toi?

Et le roi répondra : Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites. (Matthieu 25 : 35-40)

Le fondateur de toutes les Églises existant au Rwanda n'avait pas demandé de cartes d'identité indiquant l'origine ethnique de leurs titulaires, n'avait pas exigé l'appartenance à un parti politique et ne s'était pas enquis du gouverneur ou du chef dont l'individu était proche ni du montant des fonds en jeu. Au contraire, il avait simplement dit à l'Église :

... Et ce que l'Éternel demande de toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu. (Michée 6:8)

Par leur participation regrettable au génocide, l'Église rwandaise et ses dirigeants ont fait tout le contraire. Lorsque des frères et des sœurs sont venus chercher asile dans les locaux, écoles et hôpitaux de l'Église, ils ont été trahis et abattus parce qu'ils étaient tutsis.

Alors que l'Église aurait dû être le porte-parole des chantres de la justice et des ennemis de l'ethnisme, de la corruption et de l'impunité, elle n'a pas agi dans la justice ou avec amour; elle a marché avec arrogance en compagnie des plus hauts dirigeants du pays et de leurs hommes de main et s'est mise à leur service tant en organisant le génocide et en y participant qu'en adoptant l'idéologie de l'ethnisme qui a conduit au génocide.

Si l'Église rwandaise doit jouer un jour le rôle qui lui revient dans la société, elle doit apparemment demander pardon, confesser ses péchés et accepter sa pénitence. En outre, les Églises installées hors du Rwanda qui répugnent à reconnaître que leurs évêques, leurs prêtres, leurs dirigeants et leurs pasteurs ont participé au génocide devront admettre que les Églises locales se sont souillées.

K0230619

Un évêque catholique français a essayé d'imputer les manquements de l'Église aux prêtres et évêques qui s'étaient identifiés selon leur « loyalisme ethnique ». Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen, s'est rendu au Rwanda en août 1994, peu après la fin du génocide, mais n'a pas voulu reconnaître que c'était les dirigeants religieux hutus qui avaient planifié et organisé les massacres et que lesdits dirigeants étaient très étroitement liés aux responsables du Gouvernement intérimaire, aux bourgmestres et préfets, aux militaires et aux miliciens. Au contraire, Duval a dit lors d'une interview donnée au journal *Le Monde* (25 août 1994) « ... C'est l'incapacité de ces évêques et des prêtres rwandais à se définir en dehors de leur allégeance à leur groupe ethnique d'origine ... qui explique leur attitude précédente et leur incapacité à éviter le drame. »

Une telle déclaration prouve précisément l'existence du phénomène de l'ethnogenèse, institutionnalisation d'identités ethniques rigides à des fins politiques. Duval n'a pas pu ou n'a pas voulu individualiser le génocide perpétré contre les Tutsis par les dirigeants hutus de l'Église : il s'est contenté d'avaloir la ligne politique (celle-là même que les apologistes du Gouvernement intérimaire avaient adoptée) selon laquelle les deux groupes ethniques avaient commis des atrocités.

Cette idée démodée qui veut qu'on déteste le péché mais aime le pécheur ne saurait apporter la justice nécessaire au Rwanda pour effectuer une vraie réconciliation nationale.

Dans mon livre qui traite du rôle des Églises dans le génocide au Rwanda, j'ai critiqué les dirigeants desdites Églises pour leur mutisme et pour les liens politiques étroits qu'ils entretenaient avec le régime de Habyarimana et le Gouvernement intérimaire qui lui a succédé.

« Les Églises en tant qu'institutions payent cher cet acquiescement silencieux et ce manque de courage moral. Elles continueront d'être en butte à des soupçons pendant des années encore » (*The Angels Have Left Us*).

En rétrospective, j'ajouterais maintenant que les Églises, en tant qu'institutions, ont été incapables d'agir selon la morale et de manière courageuse parce que leurs dirigeants, à tous les niveaux et dans toutes les confessions, étaient massivement acquis à la théorie de l'ethnogenèse, même s'ils ne connaissaient peut-être pas cette expression. À moins que ces dirigeants ne soient traduits en justice et qu'ils n'expriment publiquement leur repentir, ils ne devraient pas être autorisés à continuer d'occuper des postes de responsabilité et de vivre sous la protection des organes dirigeants et des antennes de leurs confessions installés à l'étranger.

K0230620

Les dirigeants des Églises du Rwanda et du monde doivent prendre les devants pour exiger que justice soit faite, afin d'ouvrir la voie à la réconciliation.

L'Église adventiste du 7^e jour

C'est une confession née au XIX^e siècle en Amérique du Nord, à la suite de l'éveil de l'esprit adventiste qui met l'accent sur le second avènement du Christ. Les adventistes se considèrent comme les successeurs des apôtres acquis aux doctrines et aux messages du Nouveau testament et en harmonie avec les principes fondamentaux de la Réforme protestante.

L'Église adventiste du 7^e jour est un mouvement chrétien conservateur, largement évangélique dans sa doctrine et ne professant aucun autre credo que la Bible. Néanmoins, les adventistes affirment 27 vérités fondamentales dont plusieurs sont partagées par d'autres chrétiens. Il en est ainsi de la trinité, du salut par la foi en Jésus-Christ uniquement et de l'autorité inconditionnelle de la Bible. Ils observent le sabbat le septième jour biblique de la semaine, pratiquent le baptême par immersion et procèdent au lavement des pieds dans le cadre de la communion eucharistique. Ils croient également à la vie éternelle qu'ils estiment être un don de Dieu. Les élus reçoivent l'immortalité au moment de la résurrection, qui aura lieu au retour du Christ. Par ailleurs, les adventistes du 7^e jour croient au sacerdoce de Jésus-Christ en tant qu'intercesseur et juge.

Puisque le corps est le temple du Saint-Esprit, les adventistes du 7^e jour tiennent à s'occuper intelligemment de leur santé tant spirituelle que physique. Dans le but de s'assurer un régime alimentaire aussi sain que possible, ils s'abstiennent de consommer des viandes impures, de l'alcool et d'autres drogues, y compris le tabac.

L'Église adventiste du 7^e jour fonctionne avec un système administratif mixte dans lequel le pouvoir appartient aussi bien à des représentants qu'aux assemblées des fidèles. L'Église locale décide de la qualité de membre, et chacun des échelons d'une circonscription ecclésiale délègue ses pouvoirs à l'échelon immédiatement supérieur, depuis le bas jusqu'au haut de l'échelle. Plusieurs Églises situées dans la même région forment une conférence (ou mission), plusieurs conférences forment une union et l'ensemble des unions, dont le nombre est supérieur à 100, forme la Conférence générale des adventistes du 7^e jour. Entre les assemblées de circonscription, des comités exécutifs, des responsables et des directeurs de département administrent l'Église à chaque niveau.

K0230621

D'après ses statistiques mondiales, l'Église adventiste du 7^e jour compte près de sept millions de membres baptisés (dont 88 % se trouvent hors de l'Amérique du Nord) répartis sur environ 30 000 Églises locales, 420 conférences, 5 200 établissements scolaires (depuis l'école primaire jusqu'à l'université) et 530 établissements de soins de santé et mène des activités ecclésiales organisées dans au moins 190 pays ou régions politiques.

L'Église adventiste du 7^e jour n'est certes pas membre de groupes œcuméniques (tel que le Conseil des Églises protestantes du Rwanda), mais elle y a un statut d'observateur.

Les adventistes du 7^e jour reconnaissent que la vraie religion est basée sur la conscience et la conviction. À leur avis, aucun lien intéressé ou traditionnel ne doit attacher un membre de l'Église, quel qu'il soit, à sa communion; seule doit prévaloir la conviction que cet attachement permet d'être vraiment en rapport avec le Christ. En raison de la façon dont elle conçoit le mandat évangélique (qui consiste à aller dans le monde entier pour prêcher l'Évangile), l'Église adventiste du 7^e jour reconnaît le droit de toutes les confessions religieuses de mener leurs opérations sans restrictions géographiques. Elle souhaite prêcher « l'Évangile éternel » à toutes les nations et à tous les peuples, dans l'esprit de courtoisie, de franchise et de justice qui anime les chrétiens (*Dictionary of the Ecumenical Movement*).

La Conférence générale de l'Église adventiste du 7^e jour

L'organe administratif mondial de l'Église adventiste du 7^e jour a son siège près de Washington, D.C. et exerce ses fonctions par l'intermédiaire de 12 Divisions.

La Conférence se réunit tous les cinq ans. Les délégués (plus de 3 000) viennent de tous les pays du monde pour « adopter l'organisation synthétique de l'Église à l'échelle mondiale et la mettre en œuvre ». Ils élisent les membres du bureau de la Conférence, les responsables des Divisions et les directeurs des Départements pour la période à venir. Seuls les délégués réunis en session peuvent modifier les statuts de la Conférence générale et le *Manuel de l'Église* qui comporte les vérités fondamentales, précise les critères d'appartenance à l'Église et traite des questions concernant le fonctionnement des Églises locales. (*Dictionary of the Ecumenical Movement*).

Bibliographie

K0230622

The Graves Are Not Yet Full: Race, Tribe and Power in the Heart of Africa, par Bill Berkeley, 2001, Basic Books, New York. (Les tombes ne sont pas encore pleines : race, tribu et pouvoir au cœur de l'Afrique)

History of A Genocide: The Rwanda Crisis, par Gerard Prunier, 1995, Fountain Publishers, Kampala. (Histoire d'un génocide : la crise rwandaise)

Genocide in Rwanda, par John A. Berry et Carol Pott Berry, 1999, Howard University Press, Washington. (Le génocide au Rwanda).

Rapport spécial du Groupe international de personnalités éminentes chargé d'enquêter sur le génocide commis au Rwanda en 1994 et sur les événements qui l'ont entouré, 7 juillet 2000, présenté à la 34^e Session de l'OUA à Ouagadougou (Burkina Faso)

Rwanda: Death, Despair and Defiance, Nouvelle édition, African Rights, 1995, Londres (Royaume-Uni) (Rwanda : mort, désespoir et défi)

We wish to inform you that tomorrow we will be killed with our families: stories from Rwanda, par Phillip Gourevitch, 1998, Picador Publishers, New York. (Nous vous informons que demain nos familles et nous seront tués : histoires du Rwanda)

Hope for Rwanda, Conversations avec Laure Guilbert et Hervé Deguine par André Sibomana, 199, Pluto Press, Londres (Royaume-Uni) (Espoir pour le Rwanda)

The Angels Have Left Us: The Rwandan Tragedy and the Churches, par Hugh McCullum, 1995, Risk Books, Genève (Les anges nous ont abandonnés : la tragédie rwandaise et les Églises)

Sacrifice as Terror: The Rwandan Genocide of 1994, par Christopher C. Taylor, 1999, Berg Publishers, New York (Sacrifice et terreur : le génocide rwandais de 1994)
